



SERVICES À L'ENFANCE

# Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance

2019 – 2023

Cliquez pour commencer



# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>	Services francophones.....	30	<b>Adaptabilité</b> .....	<b>61</b>
Message du gestionnaire des Services à l'enfance.....	4	Services autochtones.....	31	Les enfants ayant des besoins particuliers.....	61
Résumé.....	5	Budget et financement.....	32	Adaptabilité : autres considérations.....	64
Vision et priorités stratégiques.....	6	Collaboration avec les partenaires.....	34	Considérations liées à la planification.....	66
<b>Contexte</b> .....	<b>7</b>	<b>Analyse</b> .....	<b>36</b>	<b>Cadre pour les services de garde d'enfants et la petite enfance 2019 – 2023</b> .....	<b>67</b>
L'importance d'avoir des services de garde d'enfants et de la petite enfance de qualité.....	8	<b>Accès</b> .....	37	Vision et priorités stratégiques.....	68
Une planification axée sur les enfants et les familles.....	10	Capacité des services de garde d'enfants.....	37	Prochaines étapes – Mise en œuvre et suivi.....	70
Portrait démographique des enfants et des familles d'Ottawa.....	12	Trouver des services de garde d'enfants.....	47	Conclusion.....	72
Un système en transformation – Contexte provincial.....	22	Comprendre le système.....	48	<b>Annexes</b> .....	<b>73</b>
Le système local de services de garde d'enfants et de la petite enfance.....	23	Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants.....	48	Annexe A – Liste des quartiers.....	74
Services de garde d'enfants.....	23	Programme de subventions pour frais de garde d'enfants.....	49	Annexe B – Acronymes.....	75
Les programmes de la petite enfance (centres pour l'enfant et la famille ON y va).....	29	Considérations liées à la planification.....	50	Annexe C – Notes et sources.....	76
		<b>Abordabilité</b> .....	51		
		Abordabilité des services de garde d'enfants.....	51		
		Coûts des services de garde d'enfants.....	53		
		Considérations liées à la planification.....	56		
		<b>Qualité</b> .....	57		
		Définir la qualité.....	57		
		Main-d'œuvre.....	58		
		Considérations liées à la planification.....	60		

# Introduction



# Message du gestionnaire des Services à l'enfance



Au nom des Services à l'enfance, c'est avec fierté que je présente notre Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance 2019-2023, qui guidera notre ville dans la planification et la gestion des services pour les enfants et les familles. Ce plan établit des priorités stratégiques progressives qui amèneront notre ville à mieux répondre aux besoins des enfants et des familles. Il constituera une fondation solide sur laquelle pourra reposer l'évolution constante des initiatives de services de garde d'enfants et de la petite enfance.

Les priorités stratégiques présentées ici proviennent de vastes consultations menées à l'échelle de la ville. Nous remercions les familles, les partenaires communautaires et les employés municipaux qui ont pris le temps de participer aux groupes de discussion et aux sondages pour nous faire part de leurs expériences et de leurs impressions. La majorité des familles et des fournisseurs de services sont satisfaits des services qu'ils reçoivent ou qu'ils offrent. La rétroaction des intervenants était alignée sur la question

de l'amélioration du système, mettant l'accent sur l'amélioration de l'accès, de l'abordabilité, de la qualité et de l'adaptabilité.

En nous appuyant sur les commentaires recueillis et l'apport du Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance, nous avons défini les 10 priorités stratégiques qui nous permettront de répondre aux besoins des familles. J'aimerais souligner la contribution et le soutien des membres du groupe consultatif. Grâce à notre collaboration continue, la Ville pourra apporter des améliorations progressives en vue d'offrir à tous les enfants et à leurs familles l'accès à un éventail de services et de programmes de qualité, inclusifs, et abordables.

Je suis convaincu qu'en mettant à profit les forces de notre ville et l'apport de notre solide secteur à but non lucratif, nous saurons répondre aux besoins des enfants et des familles d'Ottawa, tout en continuant d'optimiser nos services voués au bien-être des familles et d'assurer à nos enfants le meilleur départ possible.

## **Jason Sabourin**

Gestionnaire, Services à l'enfance  
Ville d'Ottawa



# Résumé

Les services de garde d'enfants et de la petite enfance jouent un rôle important dans le développement des enfants et offrent un soutien précieux aux familles avec des jeunes enfants. Investir dans ces programmes est essentiel pour le bien-être des enfants, de leurs familles et de toute la collectivité.

Dans les dernières années, la province de l'Ontario a fait des investissements importants dans les services de garde d'enfants et de la petite enfance et apporté des changements positifs au secteur. Elle a par ailleurs défini quatre priorités provinciales : **l'accès, l'abordabilité, la qualité et l'adaptabilité.**

Ce sont les Services à l'enfance, à titre de gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR), qui sont responsables de la planification et de la gestion des services de garde agréés et des programmes et services de la petite enfance destinés aux enfants d'Ottawa âgés de 0 à 12 ans. Cela inclut, entre autres, un rôle de coordination et de planification à l'échelle du système, pour s'assurer que les services répondent aux besoins des familles.

Pour les cinq prochaines années, le Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance tracera la voie à une amélioration du système axée sur l'intérêt des enfants et des familles.

Pour élaborer le plan de services, les Services à l'enfance ont :

- consulté plus de 2 000 parents, fournisseurs de services de garde d'enfants, partenaires communautaires et employés municipaux, soucieux d'entendre une diversité de voix;
- mené une analyse du contexte afin de mieux connaître le profil démographique de la collectivité et les lacunes et les forces des services;
- collaboré avec le Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance.

Ce processus collaboratif a permis d'établir une vision commune et 10 priorités stratégiques, conçues pour unir les services à travers la ville et, progressivement, mieux les adapter aux besoins des enfants et des familles d'Ottawa. Un tel travail aujourd'hui construira des bases solides en vue des services de garde d'enfants et des services de la petite enfance de demain. On trouvera la [vision et les priorités stratégiques](#) à la page suivante.

C'est en se dotant d'un ensemble de principes directeurs, en examinant les données et les pratiques exemplaires, en consultant le secteur et en proposant des mesures précises que le Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance et des sous-groupes connexes seront en mesure de mettre en œuvre chaque priorité stratégique et d'ainsi améliorer les services et le bien-être des familles.

## Vision et priorités stratégiques

En collaboration avec toute la ville, nous apporterons progressivement des améliorations au système de services de garde d'enfants et de la petite enfance afin d'assurer que tous les enfants (de la naissance à 12 ans) et que toutes les familles d'Ottawa auront accès à une variété de programmes et de services de haute qualité, inclusifs et abordables afin d'offrir aux enfants le meilleur départ possible dans la vie.



### Accessibilité

**Nous améliorerons l'accès à des services de garde d'enfants agréés et de la petite enfance de haute qualité.**

1. Accroître et optimiser la capacité et la souplesse en accordant la priorité aux communautés moins bien desservies, aux enfants plus jeunes et aux services de garde à temps partiel.
2. Accroître l'information, la sensibilisation et la transparence du système de services de garde d'enfants et de la petite enfance.
3. Accroître le soutien aux familles qui reçoivent des subventions pour frais de garde ou qui en font la demande.



### Abordabilité

**Nous accroîtrons l'abordabilité des services de garde d'enfants.**

4. Définir l'abordabilité et établir des tarifs uniformes afin d'accroître l'abordabilité pour les familles en fonction des fonds disponibles.
5. Modifier le cadre de financement pour nous permettre de réaliser notre vision et nos objectifs stratégiques.



### Qualité

**Nous améliorerons la qualité des services de garde d'enfants et de la petite enfance.**

6. Définir les principes de la qualité et établir les valeurs du secteur conséquentes pour mieux soutenir les familles et les fournisseurs de services.
7. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie relative à la main-d'œuvre pour accroître le nombre de professionnels dans le système et pour les soutenir.



### Adaptabilité

**Nous accroîtrons l'adaptabilité des services de garde d'enfants et de la petite enfance.**

8. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie afin d'élargir l'accès aux enfants ayant des besoins particuliers ainsi que soutenir ces derniers et leurs familles.
9. Impliquer toutes les familles et tous les fournisseurs de services provenant de milieux divers dans l'amélioration progressive du système de services de garde d'enfants et de la petite enfance.
10. Rehausser la stratégie d'analyse et de mesure des données pour faciliter la planification et la prise de décisions fondées sur des données probantes.

# Contexte



# L'importance d'avoir des services de garde d'enfants et de la petite enfance de qualité

Les services de garde d'enfants, offerts dans des établissements agréés (en milieu familial ou en centre), assurent la garde et la surveillance des enfants de 0 à 12 ans. Les services de la petite enfance sont des programmes gratuits qui permettent aux enfants de 0 à 6 ans de participer à des activités axées sur le jeu et l'enquête avec un parent ou un responsable.

Les services de garde d'enfants et de la petite enfance jouent un rôle important dans le développement des enfants et offrent un soutien précieux aux familles avec des jeunes enfants. Investir dans ces programmes est essentiel pour le bien-être des enfants, de leurs familles et de toute la collectivité. Une analyse coûts-avantages réalisée récemment par le Conference Board du Canada concluait que les retombées positives des investissements publics dans des services de garde de qualité étaient supérieures aux coûts<sup>1</sup>.



**Au Canada, ce sont 23 000 familles – la plupart monoparentales – qui pourraient sortir de la pauvreté si les programmes d'éducation de la petite enfance étaient élargis.**

– Prêts pour la vie : analyse socio-économique de l'éducation et des soins à la petite enfance, Conference Board du Canada, 2017.



# Quels sont les avantages d’avoir un secteur de services de garde d’enfants et de la petite enfance solide?



## Pour les enfants

Des services de garde de haute qualité offrant une programmation éducative, offerts par des éducateurs de la petite enfance formés, ont une incidence positive sur le développement social des enfants et leur niveau de préparation et de réussite à l’école. Les programmes de la petite enfance, comme les groupes de jeu, permettent aux enfants de passer du temps de qualité avec leurs parents ou responsables de garde. De tels environnements sécurisants aident les enfants à grandir en confiance et à acquérir de nouvelles habiletés.



## Pour l’économie

Chaque année, les familles d’Ottawa dépensent 285 millions de dollars pour des services de garde d’enfants<sup>3</sup>, une contribution non négligeable à l’économie locale. Le secteur lui-même représente des milliers d’emplois, principalement féminins<sup>4</sup>. Un secteur de services de garde fort et adapté permet à plus de parents locaux de rejoindre le marché du travail<sup>5</sup> et contribue à attirer et à retenir une main-d’œuvre qualifiée, stimulant encore davantage l’économie de la ville.



## Pour les familles

L’accès à des services de garde de haute qualité aide les parents à se consacrer à leur travail ou à leurs études. Il est particulièrement important pour les familles vulnérables – comme les familles monoparentales ou celles à faible revenu – d’avoir accès à des services de garde flexibles et abordables. La participation au marché du travail contribue à son tour à l’augmentation du revenu des ménages et à l’amélioration de leur situation socio-économique<sup>2</sup>. De leur côté, les programmes de la petite enfance, tels que les ateliers sur le rôle parental et le soutien postnatal aident les parents à s’acquitter de leur rôle, et de les mettre en contact avec d’autres parents et divers services communautaires spécialisés dont ils pourraient avoir besoin.



## Pour la société

Des services de garde d’enfant et des programmes de la petite enfance solides contribuent à améliorer le bien-être social de la population en réduisant la pauvreté et les inégalités entre les sexes, et en favorisant un sentiment d’appartenance. Les familles qui affrontent différentes difficultés, par exemple les nouveaux immigrants et les familles monoparentales, peuvent profiter d’un meilleur accès à des ressources locales. Les programmes inclusifs facilitent l’intégration d’enfants ayant des besoins particuliers ou issus de milieux divers. De tels programmes permettent aux familles de participer à la vie sociale et économique d’Ottawa, ce qui améliore en retour le bien-être de toute la collectivité.

# Une planification axée sur les enfants et les familles

Ce sont les Services à l'enfance, à titre de gestionnaires des services municipaux regroupés (GSMR), qui sont responsables de la planification et de la gestion des services de garde agréés et des programmes et services de la petite enfance destinés aux enfants d'Ottawa âgés de 0 à 12 ans. À ce titre, ils jouent entre autres un rôle de coordination et de planification à l'échelle du système, et veillent à ce que les services répondent aux besoins des familles.

Pour les cinq prochaines années, le Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance tracera la voie à une amélioration du système axée sur l'intérêt des enfants et des familles. En outre, il consolidera les bases sur lesquelles se fondera l'évolution continue des services de garde et des initiatives de la petite enfance.

Le plan de services a été élaboré de concert avec les partenaires du secteur et les parents pour répondre aux besoins et aux attentes de la collectivité. À l'automne 2018, les Services à l'enfance ont engagé et consulté plus de 2 000 parents, fournisseurs de services de garde d'enfants, intervenants communautaires et employés municipaux, en veillant à donner la parole à diverses gens, y compris : francophones, autochtones, immigrants, familles LGBTQ, familles à faible revenu ou familles avec des enfants ayant des besoins particuliers.

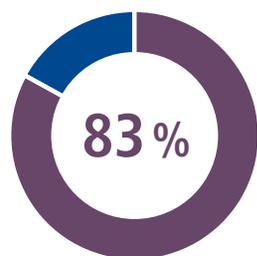
La consultation a mis en lumière différentes expériences et perspectives quant aux éléments qui fonctionnent, à ceux qui devraient être améliorés, et à ce que les familles et la population souhaitent voir dans un système de services de garde d'enfants fort et adapté.

Une analyse approfondie du contexte a permis de mieux comprendre la structure démographique de la collectivité, de cerner les lacunes et les forces des services offerts, et de recueillir des données pouvant orienter les décisions de planification.

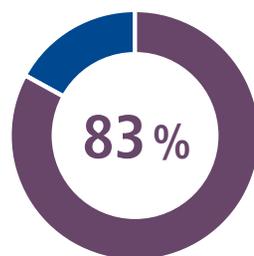
Le Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance a reçu les conclusions tirées des consultations et de l'analyse de contexte, et pu ainsi participer à l'élaboration d'une vision commune et de priorités stratégiques pour répondre aux besoins de la collectivité.

**Le plan de services** respecte les exigences établies par la *Ressource pour le plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance* (2017) du ministère de l'Éducation. Il repose sur l'hypothèse que les priorités de la province et le financement qu'elle offre resteront les mêmes durant la période du plan.

**Figure 1** : Satisfaction des parents et des fournisseurs de services de garde d'enfants<sup>6</sup>



Parmi les parents, **83 %** sont satisfaits de leurs services de garde actuels.



Parmi les fournisseurs de services, **83 %** sont satisfaits des soins qu'ils offrent aux enfants.

## Consultation sur les services de garde d'enfants

### Qui a été consulté?

- Des enfants;
- Des familles de milieux divers;
- Des fournisseurs de services de garde agréés en milieu familial et en centre (gestionnaires);
- Des éducateurs et des responsables de garde en milieu familial;
- Des organismes offrant des services aux enfants ayant des besoins particuliers;
- Des organismes autochtones;
- Des organismes francophones;
- Des conseils scolaires de langue française et de langue anglaise;
- Des centres pour l'enfant et la famille ON y va;
- Des employeurs;
- Des organismes de services communautaires spécialisés (p. ex. des organismes d'établissement ou hôpitaux);
- Des établissements postsecondaires;
- Des directions générales de la Ville d'Ottawa (Direction générale des services sociaux et communautaires; Direction générale des loisirs, de la culture et des installations; Santé publique Ottawa; Bibliothèque publique d'Ottawa; Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique).

---

### Comment ont-ils été consultés?

- On a mené 20 entretiens individuels avec des partenaires communautaires.
- On a mené deux sondages en ligne auxquels ont répondu 1 551 parents et 220 fournisseurs de services de garde d'enfants.
- On a mis sur pied 29 groupes de discussion externes avec 108 parents, 28 enfants et 70 fournisseurs de services de garde d'enfants.
- On a mis sur pied 10 groupes de discussion internes avec 62 employés de la Ville d'Ottawa.



# Portrait démographique des enfants et des familles d'Ottawa

Ottawa est la quatrième ville en importance au pays et la deuxième en Ontario, avec une population totale d'un million de personnes. S'étendant sur près de 2 800 km<sup>2</sup>, la ville d'Ottawa est la plus grande des principales villes du Canada.

Parmi ses traits distinctifs, on note ses grands espaces ruraux, qui représentent 80 % de la ville, mais ne regroupent qu'un peu moins de 10 % de sa population<sup>7</sup>.

Les sections qui suivent portent sur les enfants, les familles, la vulnérabilité des quartiers et le développement de la petite enfance.

## Les enfants de 0 à 12 ans

On compte à Ottawa 133 985 enfants de 0 à 12 ans, qui représentent 14,6 % de la population de la ville. La population d'enfants est diversifiée et plus d'un tiers appartient à une minorité visible.

Parmi les enfants âgés de 0 à 12 ans, environ un sur six vit dans un ménage à faible revenu<sup>8</sup>, un chiffre légèrement sous la moyenne ontarienne de 19 %. Les enfants immigrants sont plus susceptibles de vivre dans un ménage à faible revenu (**figure 3**).

**Tableau 1** : Nombre d'enfants âgés de 0 à 12 ans, par catégorie d'âge des services de garde<sup>9, 10</sup>

Population générale <sup>11</sup>	
<b>Poupons</b> (de 0 à 17 mois)	12 960
<b>Bambins</b> (de 18 à 29 mois)	9 515
<b>Enfants d'âge préscolaire</b> (de 30 mois à 3 ans)	15 815
<b>Maternelle et jardin d'enfants</b> (4 et 5 ans)	20 820
<b>Enfants d'âge scolaire</b> (de 6 à 12 ans)	74 875
<b>Total</b> <b>(de 0 à 12 ans)</b>	<b>133 985</b>



## À propos des enfants de 0 à 12 ans<sup>12</sup>

6,2 %

sont des immigrants<sup>13</sup> (33 % des enfants immigrants sont des réfugiés).

34,7 %

font partie d'une minorité visible.

9,1 %

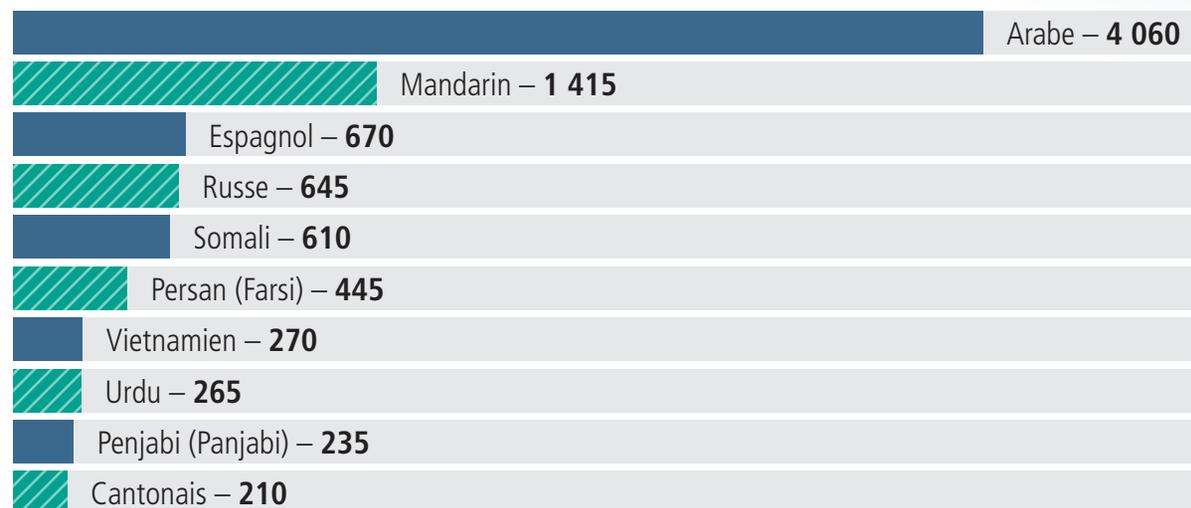
parlent le plus souvent une langue non officielle à la maison (**figure 2**)

16,4 %

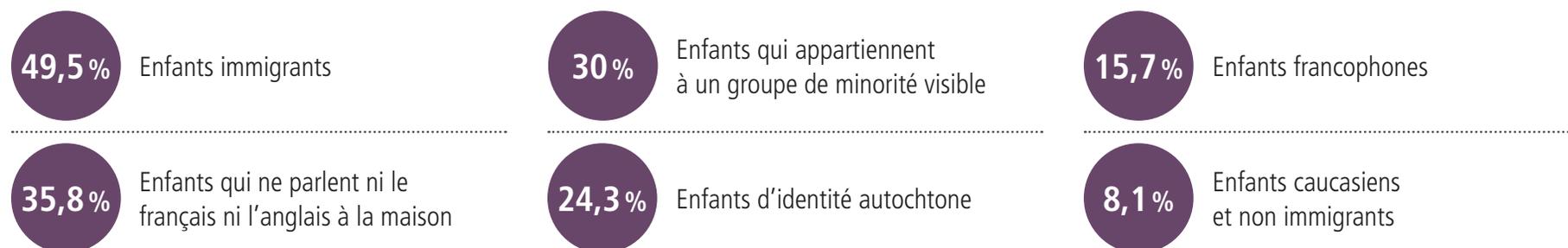
vivent dans un ménage à faible revenu (**figure 3**)

## Les enfants de 0 à 12 ans *suite*

**Figure 2 :** Les 10 langues non officielles les plus parlées à la maison par les enfants âgés de 12 ans ou moins<sup>14</sup>



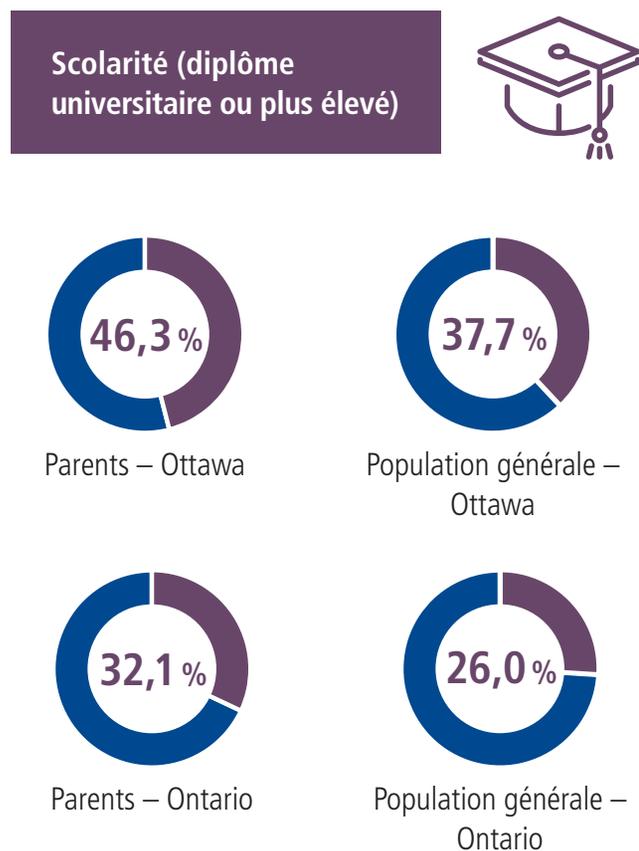
**Figure 3 :** Pourcentage d'enfants de 0 à 12 ans vivant dans un ménage à faible revenu, par groupe de population<sup>15</sup>



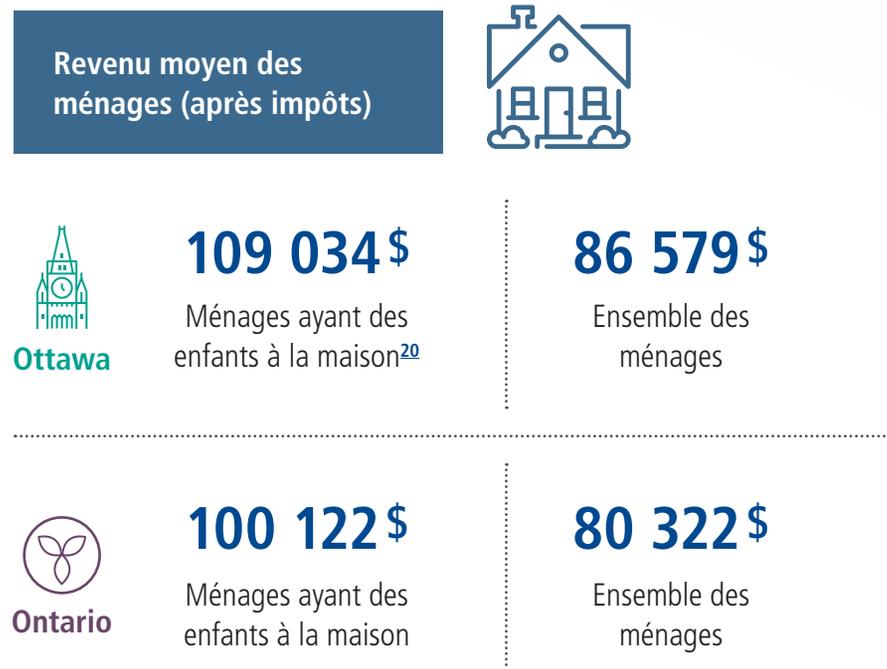
## Les familles<sup>16</sup>

En général, les familles vivant à Ottawa ont un bon statut socioéconomique. Si on les compare à la moyenne ontarienne, elles ont des niveaux d'éducation et de revenus plus élevés, un taux de chômage plus bas, et sont plus susceptibles de participer au marché du travail. La [figure 6](#) indique que la participation des femmes au marché du travail d'Ottawa est légèrement inférieure à la moyenne du Québec, où cette participation accrue est attribuée au système de services de garde subventionnés provincial<sup>17</sup>.

**Figure 4 :** Scolarité (diplôme universitaire ou plus élevé)<sup>18, 19</sup>



**Figure 5 :** Revenu moyen des ménages (après impôts)<sup>18</sup>



## Les familles *suite*

Figure 6 : Participation au marché du travail<sup>18</sup>

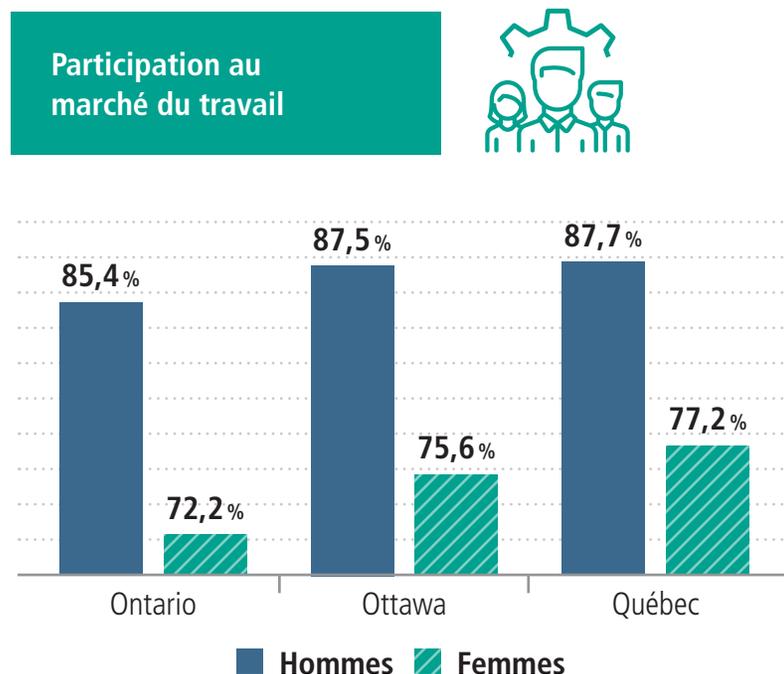
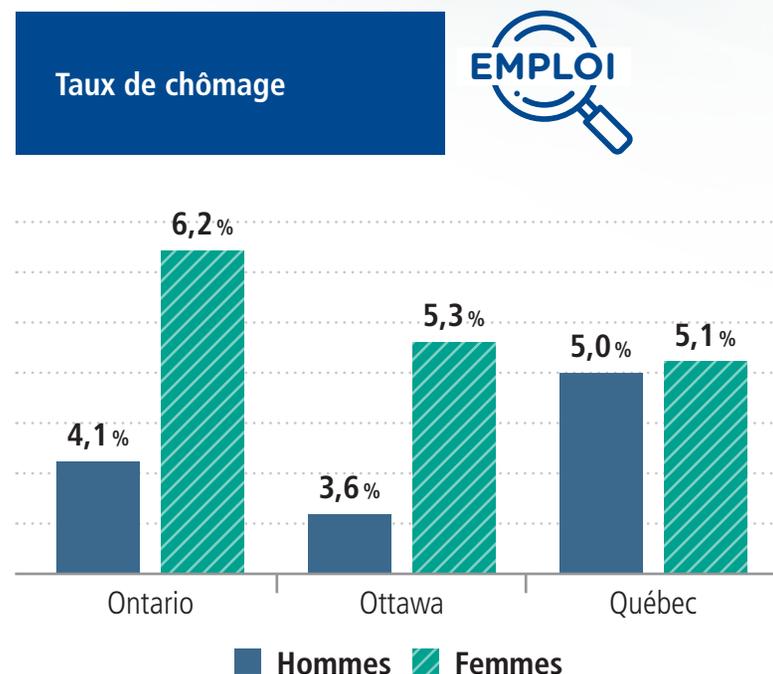


Figure 7 : Taux de chômage<sup>18</sup>



On retrouve à Ottawa 41 235 familles monoparentales, dont 3 100 ont des enfants de moins de 2 ans. La plupart de ces parents sont des femmes (80 %), lesquelles gagnent moins que les pères dans cette situation (figure 8). Par ailleurs, ces parents sont plus susceptibles de travailler à temps partiel ou sur une partie de l’année seulement (figure 13).

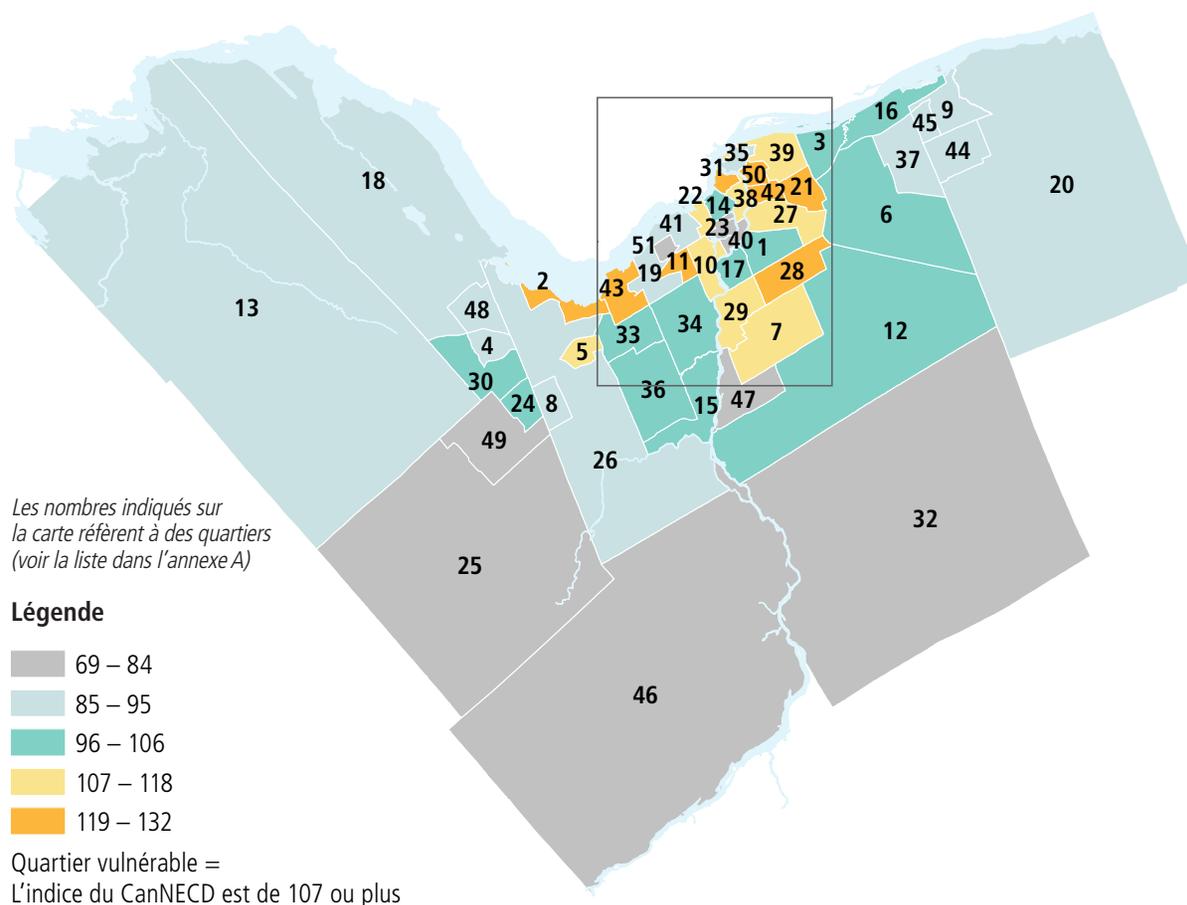
Figure 8 : Revenu moyen après impôt des familles monoparentales<sup>18, 21</sup>



## Vulnérabilité des quartiers

La vulnérabilité des quartiers est mesurée par l'Indice socio-économique des quartiers canadiens pour le développement de la petite enfance (Canadian Neighbourhood Early Childhood Development – CanNECD), composé de 10 variables portant sur les aspects matériel, culturel et social de la vie dans les quartiers<sup>22</sup>. On estime à 32 200 (24 %) le nombre d'enfants de 0 à 12 ans vivant dans des quartiers jugés vulnérables<sup>23</sup> (carte 1).

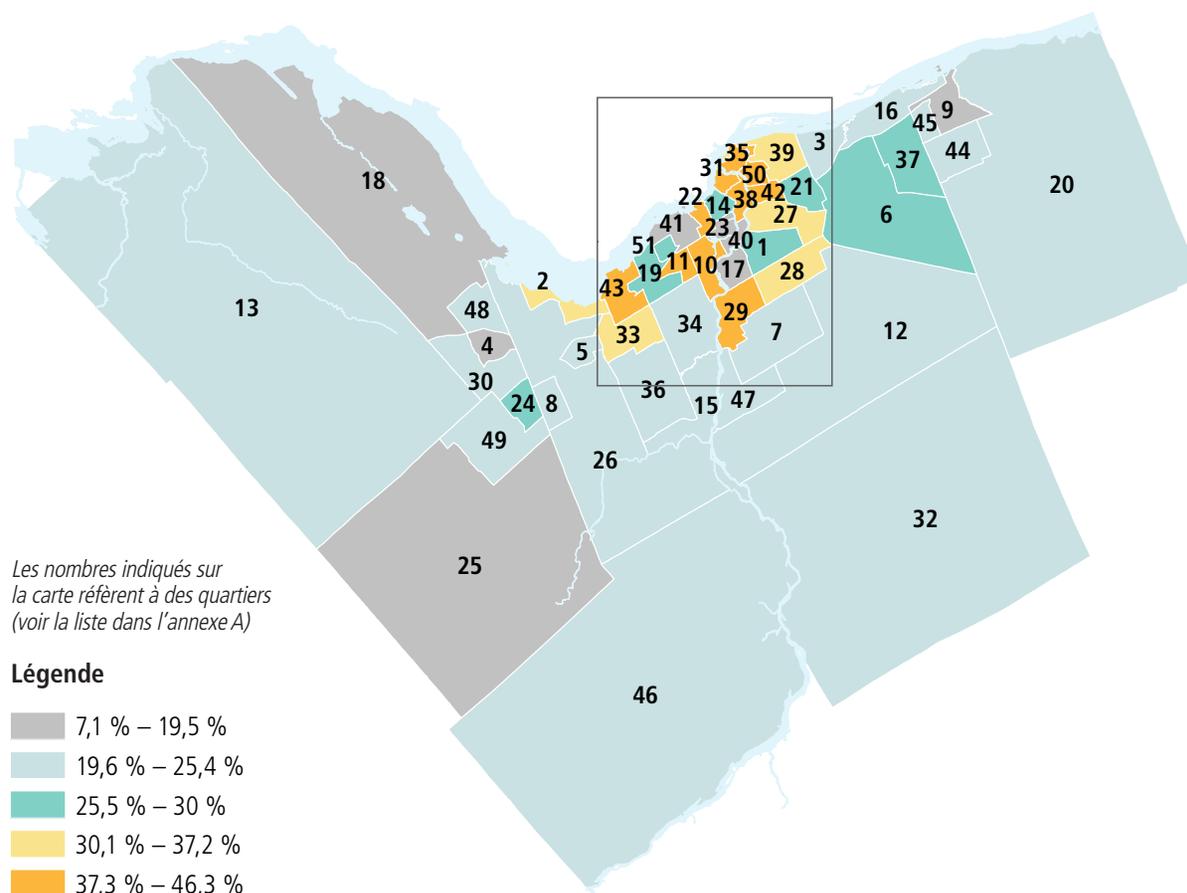
**Carte 1 :** Scores de l'Indice socio-économique des quartiers canadiens pour le développement de la petite enfance (Canadian Neighbourhood Early Childhood Development – CanNECD), par quartier<sup>24</sup>



## Développement de la petite enfance

L'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) est un outil utilisé à travers le monde pour suivre l'état du développement de la petite enfance. À Ottawa, 26 % des enfants en jardin d'enfants ont obtenu un faible résultat dans au moins une sphère de l'IMDPE<sup>25</sup>.

**Carte 2 :** Pourcentage d'enfants vulnérables dans une sphère ou plus de l'IMDPE, par quartier<sup>26</sup>

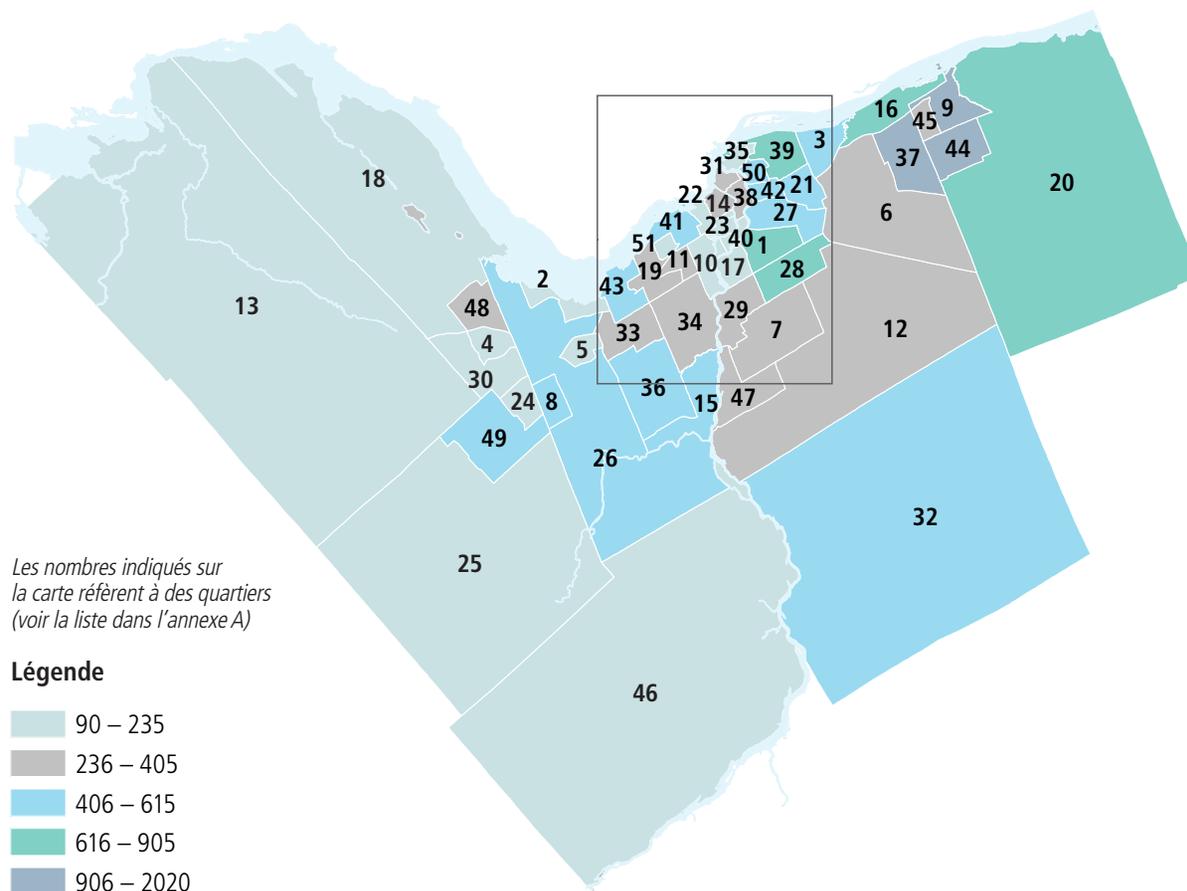


**L'Instrument de mesure du développement** de la petite enfance se présente comme une liste, remplie par les enseignants à la maternelle et au jardin d'enfants, qui sert à mesurer le développement de l'enfant sur cinq plans : la santé physique et le bien-être, la maturité affective, les aptitudes sociales, le développement langagier et cognitif et la communication et les connaissances générales. Les enfants qui sont sous le dixième percentile dans l'une ou l'autre de ces sphères présentent plus de risques d'avoir de moins bons résultats d'apprentissage.

## Les enfants francophones

On compte à Ottawa 23 000 enfants francophones de 0 à 12 ans, ce qui représentent 17 % de tous les enfants de ce groupe d'âge. Il s'agit d'une population souvent diversifiée, tant sur le plan linguistique que démographique. Les enfants francophones sont surtout concentrés dans l'est de la ville, mais on retrouve de plus en plus de familles francophones dans certains quartiers de l'ouest.

**Carte 3** : Nombre d'enfants francophones de 0 à 12 ans<sup>27</sup>



## Les enfants francophones *suite*

### Définition inclusive de francophone

Le nombre d'enfants francophones est calculé selon la définition inclusive de francophone<sup>28</sup> : *les francophones sont les personnes pour lesquelles la langue maternelle est le français, de même que les personnes pour lesquelles la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, mais qui ont une bonne connaissance du français comme langue officielle et qui utilisent le français à la maison.*

On retrouve une plus grande proportion d'immigrants et d'enfants appartenant à une minorité visible chez les enfants francophones âgés de 0 à 12 ans que dans le reste de la population des enfants. Globalement, les enfants francophones sont moins susceptibles de vivre dans un ménage à faible revenu, mais on retrouve tout de même certains groupes vulnérables, surtout parmi les immigrants récents et les minorités visibles.

**Tableau 2** : Enfants francophones de 0 à 12 ans, par catégorie d'âge des services de garde<sup>29, 30</sup>

	Francophones <sup>31</sup>
<b>Poupons</b> (de 0 à 17 mois)	1 985
<b>Bambins</b> (de 18 à 29 mois)	1 480
<b>Enfants d'âge préscolaire</b> (de 30 mois à 3 ans)	2 425
<b>Maternelle et jardin d'enfants</b> (4 et 5 ans)	3 325
<b>Enfants d'âge scolaire</b> (de 6 à 12 ans)	13 785
<b>Total (de 0 à 12 ans)</b>	<b>23 000</b>



### À propos des enfants francophones de 0 à 12 ans<sup>32</sup>

24 %  
connaissent une langue non officielle  
et 77 % peuvent parler anglais.

7,9 %  
sont immigrants.

37 %  
appartiennent à une minorité visible.

15,7 %  
vivent dans un ménage à faible revenu.

## Les enfants autochtones

Traditionnellement, Ottawa était – et elle demeure – un lieu de rassemblement pour les Autochtones, car il s’agissait d’un haut lieu de commerce et de rencontre pour plusieurs de ces peuples.

Environ 3 890 enfants âgés de 0 à 12 ans ont une identité autochtone, soit 2,9 % de l’ensemble de ce groupe d’âge à Ottawa<sup>33</sup>. Il y a toutefois 7 900 enfants de 0 à 12 ans d’ascendance autochtone (on entend par là ses origines ethniques ou culturelles)<sup>34</sup>.

La population autochtone est généralement plus jeune que la population générale. Le taux de croissance de la population autochtone est aussi plus de quatre fois celui de la population non autochtone, entre autres en raison d’un taux de fécondité plus élevé, d’une augmentation du nombre de personnes se revendiquant d’une identité autochtone, et de la migration vers Ottawa.

La population autochtone estimée d’après les recensements est généralement considérée comme sous-représentative, les personnes autochtones étant nombreuses à ne pas faire de déclaration au recensement<sup>35</sup>.

**Tableau 3 :** Nombre d’enfants de 0 à 12 ans ayant une identité autochtone<sup>36</sup>

	Number of Children <sup>37</sup>	%
<b>Premières Nations</b>	1 855	47,7 %
<b>Métis</b>	1 460	37,5 %
<b>Inuits (Inuks)</b>	330	8,5 %
<b>Multiplés et autres</b>	230	5,9 %
<b>Total</b>	<b>3 890</b>	<b>100 %</b>

Les enfants autochtones de 0 à 12 ans se concentrent principalement dans trois secteurs de la ville : le centre (Vanier), l’ouest (Vieux Barrhaven, Nepean-Centre et Pinecrest/Queensway), et l’est (Cardinal Creek/Fallingbrook).



## À propos des enfants de 0 à 12 ans d’identité autochtone<sup>38</sup>

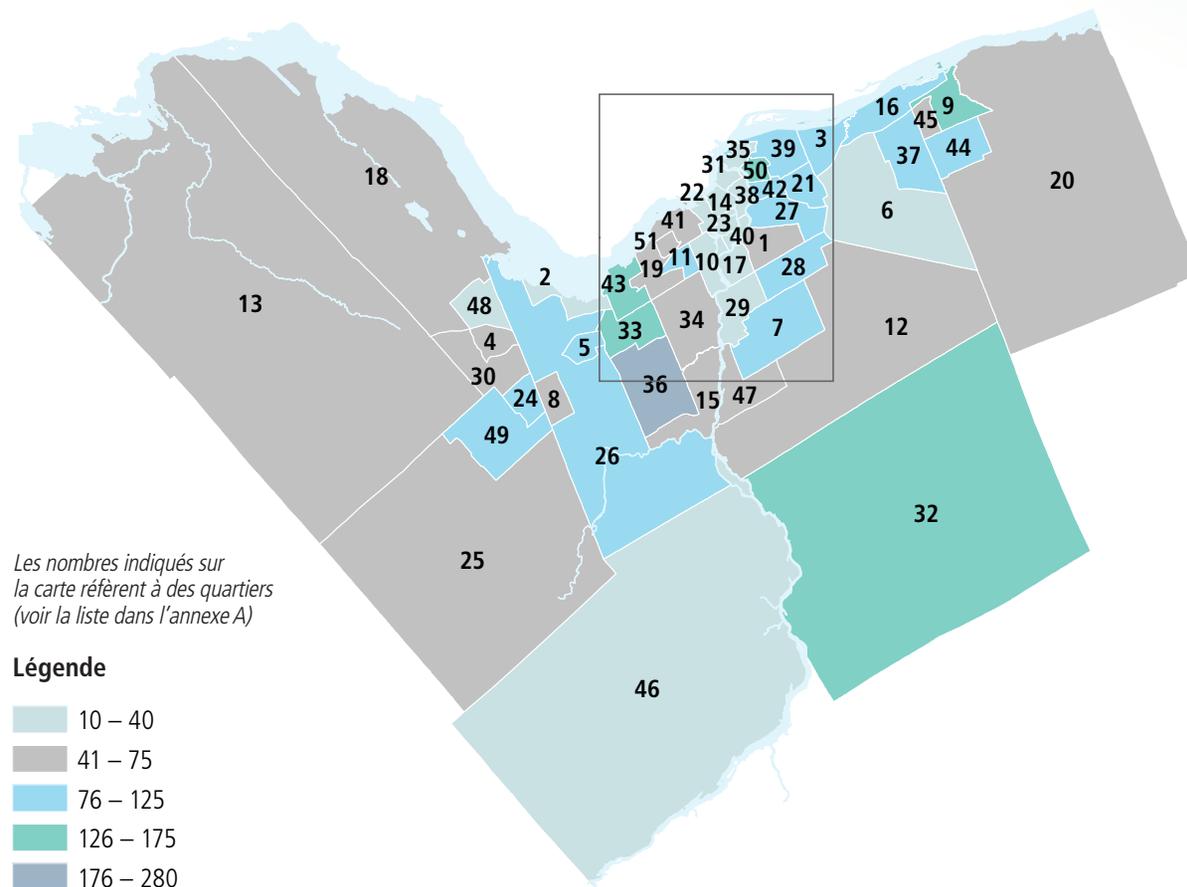
Entre 2011 et 2016, le taux de croissance de la population a été de **21,6 %**, contre **4,8 %** pour la population totale d’enfants<sup>39</sup>.

Parmi ces enfants, **24,3 %** vivent dans des ménages à faible revenu.

Sur l’ensemble des personnes d’identité autochtone, **16,9 %** ont 12 ans ou moins, comparativement à **14,6 %** de la population générale.

## Les enfants autochtones *suite*

**Carte 4** : Nombre d'enfants de 0 à 12 ans ayant une identité autochtone<sup>40</sup>



# Un système en transformation – Contexte provincial

Le secteur des services de garde d'enfants et de la petite enfance sort d'une importante période de transformation, de modernisation et de croissance, après une vague d'investissements considérables par la province de l'Ontario dans les dernières années.

## **Voici quelques-uns des changements apportés à l'échelle de la province :**

- Mise en place de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein;
- Nouvelle formule de financement pour les services de garde d'enfants, notamment l'introduction de la subvention de fonctionnement générale, pour répondre avec plus de flexibilité aux besoins de la collectivité;
- Adoption du document *Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance*, définissant l'approche pédagogique des programmes de la petite enfance et des services de garde d'enfants;
- Adoption de la Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance (LGEPE), qui a remplacé la Loi sur les garderies et établi de nouvelles règles régissant les services de garde d'enfants en Ontario;
- Augmentation salariale à l'échelle de la province pour aider à combler l'écart entre les éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI) travaillant dans le réseau d'éducation publique et ceux travaillant dans des services de garde agréés;
- Adoption du Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario, axé sur l'abordabilité, l'accès, la qualité et l'adaptabilité;
- Mise en œuvre de la politique « Les écoles d'abord » concernant les fonds d'immobilisations destinés à l'aménagement des locaux pour la garde d'enfants et injection d'un financement de projets d'immobilisations pour la construction de nouveaux locaux pour la garde d'enfants, pour permettre aux conseils scolaires de modifier les écoles existantes, ou d'en bâtir de nouvelles qui accueilleraient des installations de garde d'enfants;
- Transformation de programmes et services pour les enfants et la famille financés par la province en centres pour l'enfant et la famille ON y va;
- Adoption de *Cheminer ensemble : l'engagement de l'Ontario envers la réconciliation avec les peuples autochtones*, un plan pour améliorer l'accès aux services de garde d'enfants et aux programmes pour l'enfance et la famille destinés aux Autochtones;
- Financement de soutien à la stabilisation des frais pour aider les fournisseurs de services de garde agréés à s'adapter à l'augmentation du salaire minimum;
- Financement pour l'expansion des services de garde pour augmenter le nombre de places pour les enfants de 0 à 4 ans;
- Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants avec financement pour élargir l'offre de services de garde d'enfants agréés;
- Financement en vertu du Programme d'immobilisations communautaires pour la petite enfance et la garde d'enfants (CBCP) en appui à la création de nouvelles places en milieux de garde agréés.

Parallèlement à ces changements, des familles et de nombreux experts et professionnels du secteur préconisent un système national de services de garde d'enfants, qui permettrait de créer des emplois, favoriserait la prospérité économique et entraînerait des retombées sociales positives.

# Le système local de services de garde d'enfants et de la petite enfance

## Services de garde d'enfants

On trouve à Ottawa de nombreuses options de services de garde d'enfants.

**Les services de garde agréés en centre :** des services de garde agréés en centre pour les enfants de 0 à 12 ans, qui comprennent la prématernelle, les services de garde à temps plein, et les programmes avant et après l'école (exploités en milieu scolaire par un fournisseur tiers). On retrouve des centres de garde à différents endroits : immeubles indépendants, centres communautaires, écoles, lieux de travail et lieux de culte. Le ministère de l'Éducation autorise ces programmes et organise des inspections pour assurer la conformité des services aux normes provinciales de santé, de sécurité et d'apprentissage.

**Programmes avant et après l'école :** les familles ont plusieurs choix de programmes avant et après l'école pour leurs enfants de 4 à 12 ans. Les conseils scolaires gèrent directement les programmes de jour prolongé offerts dans certaines écoles de la ville. Les enfants de 4 ans et plus peuvent également s'inscrire à des services de garde récréatifs ou d'apprentissage offerts par la municipalité, le YMCA, le Club des garçons et filles ou d'autres fournisseurs de programmes autorisés de loisirs. Ils peuvent enfin participer à des activités parascolaires occasionnelles, axées sur l'apprentissage de certains sports ou loisirs (des cours de danse d'une heure ou la participation à un club, par exemple).

**Services de garde en milieu familial agréés :** des services de garde agréés pour les enfants de 0 à 12 ans sont offerts dans des domiciles privés, par des personnes autorisées et affiliées à des fournisseurs de services de garde en milieu familial agréés. Des visiteurs de services de garde en milieu familial s'occupent d'assurer la supervision et la formation des responsables de garde et de leur offrir du soutien. Des inspections régulières sont menées afin d'assurer le respect de la réglementation provinciale et des politiques et procédures des fournisseurs de services. Le ministère de l'Éducation autorise les fournisseurs et organise des inspections pour assurer la conformité aux normes provinciales de santé, de sécurité et d'apprentissage.

**Services de garde informels en milieu familial (non agréés) :** les services de garde d'enfants informels sont offerts dans des domiciles privés, par des personnes qui ne sont pas affiliées à un fournisseur de services de garde en milieu familial agréé. Ce type de services de garde englobe également les soins offerts au domicile de l'enfant par une gardienne. Ce type de service n'est pas agréé par le ministère de l'Éducation.

## Services de garde d'enfants *suite*

### Services de garde agréés<sup>41</sup>

Au total, Ottawa compte 33 497 places en services de garde agréés (en centre et en milieu familial).

On retrouve des services de garde en centre dans 313 emplacements exploités par 177 fournisseurs, parmi lesquels 60 % profitent d'accords de contribution avec les Services à l'enfance pour une subvention de fonctionnement générale et pour une subventions de frais de garde d'enfants<sup>42</sup>.

Ottawa s'est dotée de plusieurs programmes d'intervention précoce (le programme Bon départ et ceux pour les jeunes mères, par exemple), qui comptent au total 393 places. Ces programmes assurent un soutien spécialisé aux familles affrontant de nombreux obstacles comme un faible revenu, des problèmes de santé mentale ou d'autres enjeux sociaux.

La ville connaît une croissance marquée du nombre de ses places en centre : entre 2013 et 2018, ce sont environ 8 963 nouvelles places qui ont été créées, ce qui représente

une augmentation de 42 %<sup>43</sup>. Le nombre de places ayant augmenté plus rapidement que le nombre d'enfants pour cette même période, cette augmentation s'est traduite par une amélioration réelle de l'accès pour les familles. En 2018 et 2019, un total de 14,6 millions de dollars en financement des immobilisations a été alloué pour la création de 459 nouvelles places en centre agréé.

Ottawa compte 15 fournisseurs de services de garde en milieu familial agréés, dont un fournisseur ayant une désignation de services de garde autorisés en français, et un fournisseur autochtone. Tous les fournisseurs de services de garde en milieu familial ont des accords de contribution avec les Services à l'enfance pour une subvention de fonctionnement générale et pour une subventions de frais de garde d'enfants. Une récente enquête menée auprès de ce type de fournisseurs a recensé 859 domiciles en activité, accueillant un total de 3 414 enfants inscrits<sup>44</sup>. Les services de garde d'enfants en milieu familial représentent environ 10 % de toutes les places en service de garde agréé.



### En chiffres



#### Les centres de garde agréés<sup>45</sup>

Ils offrent **30 083** places agréées.

**75,2 %** sont des fournisseurs de services sans but lucratif.

**67,2 %** sont situés dans une école.

Parmi les programmes exploités en milieu scolaire, **52,9 %** le sont par des fournisseurs tiers agréés, et les autres par les conseils scolaires.

**13,5 %** des enfants sont des poupons ou des bambins.



#### Les services de garde agréés en milieu familial<sup>46</sup>

On compte **3 414** places en milieu familial<sup>47</sup>.

**100 %** des fournisseurs de services de garde en milieu familial sont à but non lucratif.

**13,6 %** des responsables de garde offrent les services dans une langue autre que l'anglais ou le français.

**47,2 %** des inscriptions en service de garde en milieu familial sont des poupons et des bambins.

## Services de garde d'enfants *suite*

### Aide financière pour les services de garde d'enfants

Les familles peuvent faire une demande en ligne, sur le Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants, pour recevoir des subventions pour frais de garde qui les aideront à acquitter les frais de services de garde agréés. Les parents ou tuteurs doivent démontrer leur besoin d'un service de garde, qui peut être justifié par exemple par un emploi (ou une recherche d'emploi) ou le fait d'être aux études, d'avoir un enfant ayant des besoins particuliers, ou d'avoir eux-mêmes des besoins particuliers.

Les demandeurs doivent également fournir un avis de cotisation qui servira à déterminer l'admissibilité et l'éventuelle contribution parentale applicable à partir de la formule de calcul de revenu prescrite par le gouvernement provincial. Les familles dont le revenu du ménage est inférieur à 20 000 \$ voient l'entièreté de leurs frais de garde couverts, et les subventions suivent à partir de là une échelle variable en fonction du revenu.

Par exemple, une famille qui gagne un revenu après impôt de 45 000 \$ paierait une portion équivalente à 300 \$ par mois pour leur frais de garde.

Comme la demande en subventions dépasse le financement disponible, certaines familles doivent être inscrites sur une liste d'attente. Dès qu'un financement est disponible (quand un enfant quitte un service de garde), il est offert en suivant un ordre de priorité. Une fois sa demande de subvention approuvée, la famille est inscrite sur la liste du fournisseur de services de garde de son choix, et peut obtenir une place selon ce qui se libérera.

Des chargés de cas de la Ville d'Ottawa sont disponibles pour appuyer les familles qui sont en attente d'une subvention ou qui ont été approuvées et cherchent maintenant à obtenir une place en service de garde.

## En chiffres



### Le programme de subventions pour frais de garde<sup>48</sup>

**343** enfants sont en attente d'une subvention.

Actuellement, à Ottawa, environ **8 000** enfants reçoivent une subvention pour des services de garde.

Parmi eux, **56,6 %** voient l'entièreté de leurs frais couverts, ce qui veut dire que leur famille gagne moins de **20 000 \$** par année.

**80.0%** fréquentent un centre de garde, et **20 %** sont en milieu familial.

Parmi les parents bénéficiaires, **47,9 %** travaillent et **8 %** sont aux études.

**25,9 %** des parents sont bénéficiaires du programme Ontario au travail.

## Services de garde d'enfants *suite*

### Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants

Le Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants est un outil en ligne qui sert d'abord à offrir aux familles de l'information et de l'aide pour qu'elles puissent trouver des fournisseurs de services de garde d'enfants agréés, se renseigner sur eux et communiquer avec eux. Il permet aux familles de faire une recherche par carte géographique et de consulter l'information pertinente touchant chaque fournisseur comme ses heures d'ouverture, les groupes d'âge et les programmes d'activité qu'il offre. Les familles peuvent ensuite prendre contact avec les fournisseurs en s'inscrivant sur leur liste.

Le fournisseur de services peut communiquer directement avec les familles qui se sont ajoutées à sa liste pour combler une place vacante. Il revient à chaque fournisseur de choisir comment il comblera ses places (avec des enfants bénéficiaires ou non de subventions), en fonction de son mandat, de ses priorités, et parfois de la demande dans son secteur. Les fournisseurs sont toutefois tenus d'offrir des places aux enfants bénéficiaires d'une subvention par ordre de priorité.

### En chiffres



### Le Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants<sup>49</sup>

**8,575 enfants sont inscrits au Registre et désireux d'avoir une place en service de garde agréé.**

**2 985** sont francophones.

**143** sont autochtones.

**336** sont des enfants ayant des besoins particuliers<sup>50</sup>.

**853** sont des enfants qui ont besoin d'une place dans les trois prochains mois.

**3 332** sont des enfants préinscrits et qui aimeraient une place dans trois mois ou plus.

**4 390** personnes ont dépassé leur date de début préférée et pourraient avoir trouvé des services ailleurs tout en restant inscrites pour pouvoir explorer d'autres options agréées.

La demande pour les services de garde d'enfants est souvent supérieure à l'offre, et de nombreuses familles doivent trouver des solutions de rechange (p. ex. en se tournant

vers des services de garde informels en milieu familial ou des membres de la famille) ou rester à la maison pour s'occuper de l'enfant jusqu'à ce qu'une place se libère.

## Services de garde d'enfants *suite*

### Services pour les enfants ayant des besoins particuliers

Les services de garde inclusifs sont ouverts et accessibles à tous les enfants. Le principe d'inclusion va toutefois au-delà du seul aspect physique, et intègre pleinement des valeurs fondamentales de participation et de célébration de la diversité. Les services de garde agréés sont particulièrement bien placés pour offrir un environnement inclusif et un soutien aux enfants ayant des besoins particuliers et à leurs familles. Ils peuvent apporter les modifications matérielles et se doter de la formation, des équipements et du personnel supplémentaires nécessaires aux enfants ayant des besoins particuliers, sans que les familles aient à déboursier davantage.

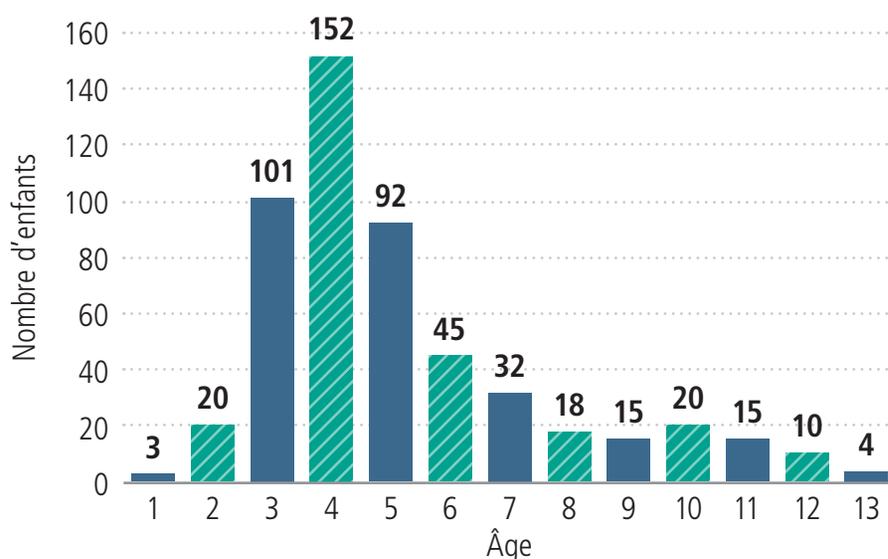
À Ottawa, les Services d'inclusion pour jeunes enfants (SIJE) soutiennent les fournisseurs de services de garde d'enfants agréés pour favoriser l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers. Le soutien offert comprend : des conseillers en ressources et en comportement; une aide

accrue du personnel; du perfectionnement professionnel; des ressources comme du matériel, des livres, des jouets et de l'équipement<sup>51</sup>. Les familles, les agences communautaires et les programmes de services de garde d'enfants agréés peuvent présenter des requêtes aux SIJE.

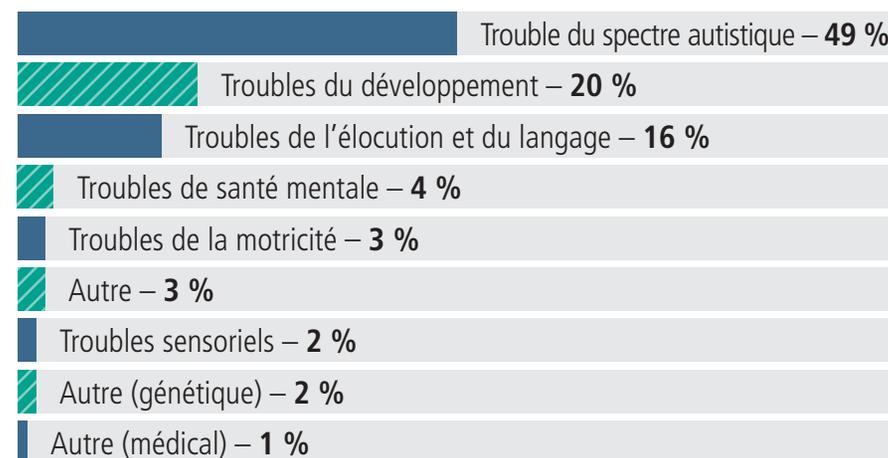
En 2018, ce sont 527 enfants âgés de 1 à 13 ans qui ont profité des SIJE, la majorité âgée de 3 à 5 ans (figure 9). La plupart des familles (69 %) étaient à moins de cinq kilomètres de leur service de garde, et 13 % à plus de 10 kilomètres. Les principaux diagnostics des enfants desservis par les SIJE sont présentés à la figure 10.

Les SIJE offrent aussi le Programme d'orientation positif (POP), qui fournit des services en gestion de comportement à durée limitée aux services de garde agréés qui ont relevé des troubles de comportement chez des enfants (0 à 12 ans). En 2018, ce sont 48 enfants additionnels qui ont bénéficié du programme.

**Figure 9 :** Enfants servis par les SIJE, par âge (2018)<sup>52</sup>



**Figure 10 :** Enfants servis par les SIJE, par diagnostic (2018)<sup>53</sup>



## Les programmes de la petite enfance (centres pour l'enfant et la famille ON y va)

Les centres pour l'enfant et la famille ON y va offrent des services et du soutien essentiels aux enfants de 0 à 6 ans, à leurs familles et aux responsables. Ils sont entre autres tenus d'offrir la gamme de services de base suivante :



### Engagement des parents et des responsables

1

Fournir de l'information sur le développement de l'enfant, mettre sur pied des programmes de soutien pré et postnatal, et encourager les familles à se prévaloir de leurs services.

### Soutien de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants

2

Offrir des programmes et des services porte ouverte, comme des groupes de jeu, basés sur le document *Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance* et permettant de consolider les relations parents-enfants.

### Établissement de liens pour les familles

3

Travailler avec les familles pour les aider à cerner les difficultés et les occasions liées au développement de l'enfant, et les mettre en contact avec des services communautaires appropriés.

Les fournisseurs de services collaborent avec des partenaires, notamment Santé publique Ottawa, pour déterminer les services de santé complémentaires, comme le soutien à l'allaitement. Des organismes francophones et autochtones offrent également des programmes qui reflètent et respectent la langue et la culture des familles francophones et autochtones.



## Services francophones

Pour les francophones, la petite enfance est l'occasion d'apprendre la langue française, de se bâtir une identité francophone et de cultiver un sentiment d'appartenance à la communauté. Il s'agit d'une période essentielle à la vitalité de la communauté et à la préservation de la langue et déterminante pour la fréquentation d'une école de langue française. Dans cette optique, l'accès à des services de garde d'enfants et de la petite enfance en français est un enjeu fondamental pour les familles francophones d'Ottawa.

Afin d'aider les parents francophones à faire des choix éclairés et à trouver des services appropriés sur le plan culturel, les Services à l'enfance supervisent un processus de désignation de programmes et de services de garde d'enfants autorisés en français. Pour se qualifier, les fournisseurs de services de garde doivent faire la preuve qu'ils respectent une liste d'exigences touchant la langue dans diverses sphères : l'administration de programme, la dotation

en personnel, la programmation, la communication, ainsi que les politiques et les procédures. Les programmes qui ont été approuvés apparaissent au Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants et se voient délivrer un certificat de désignation à afficher dans l'établissement approuvé.

Il existe des services de garde d'enfants francophones un peu partout dans la ville : au total, 28 fournisseurs gèrent 76 services de garde en centre qui ont une désignation reconnue, avec une capacité de desservir 11 523 enfants<sup>54</sup>. La majorité de ces programmes sont offerts dans des écoles. Il existe également un fournisseur de services de garde en milieu familial francophone avec une désignation reconnue, qui coordonne 76 domiciles où sont inscrits 356 enfants<sup>55</sup>.

Les familles francophones ont également un accès équitable à des services ON y va culturellement adaptés, offerts à l'échelle de la ville par des fournisseurs francophones.

### En chiffres



#### Les services de garde d'enfants francophones avec désignation reconnue<sup>56</sup>

35,5 % des places en centre à Ottawa ont une désignation reconnue.

97,0 % des places avec désignation reconnue sont en centre; les autres sont en milieu familial.

88,9 % des places avec désignation reconnue en centre sont dans des écoles.

## Services autochtones

À Ottawa, les fournisseurs de services autochtones qui travaillent avec de jeunes enfants sont conscients des besoins complexes et des circonstances sociales, économiques et culturelles difficiles qu'affrontent les familles. De ce fait, ils s'efforcent d'offrir des services holistiques s'adressant à chacun de leurs membres : aiguillage dans le réseau élargi, défense des droits, transport, aide pour remplir les formulaires d'autres services, programmes et activités pour toute la famille, etc.

Ces fournisseurs tiennent également compte de l'importance, pour l'identité de l'enfant et l'aide aux familles, de nouer ou d'entretenir des liens avec les communautés des Premières Nations, des Inuits/Inuks et des Métis<sup>57</sup>.

Un centre de garde et deux programmes Bon départ autochtones offrent un total de 81 places agréées pour bambins et enfants d'âge préscolaire, toutes situées dans les quartiers de Vanier et Overbrook. On estime que des fonds récemment attribués pour les immobilisations<sup>58</sup> permettront de créer 98 places additionnelles en services de garde pour enfants autochtones (pour poupons, bambins et enfants d'âge préscolaire) au cours des deux prochaines années.

Un fournisseur de services de garde en milieu familial autochtone compte actuellement 11 domiciles en activité à travers le secteur centre de la ville, où sont inscrits un peu moins de 50 enfants<sup>59</sup>.

Les enfants de 0 à 6 ans et leurs familles peuvent profiter de services de la petite enfance culturellement pertinents offerts par six fournisseurs autochtones.



## Budget et financement

Le budget de fonctionnement total des Services à l'enfance s'élève à 165 millions de dollars (**figure 11**), et provient principalement de deux sources : la province de l'Ontario (ministère de l'Éducation) et la Ville d'Ottawa.



### Province de l'Ontario

Environ **85 %** du budget des Services à l'enfance provient de la province de l'Ontario. En 2019, le gouvernement provincial versera **142 millions de dollars** à la Ville d'Ottawa. Par l'entremise des lois provinciales, les municipalités ont reçu des pouvoirs accrus pour qu'elles puissent décider de la meilleure façon d'utiliser les fonds pour répondre aux besoins locaux.



### Ville d'Ottawa

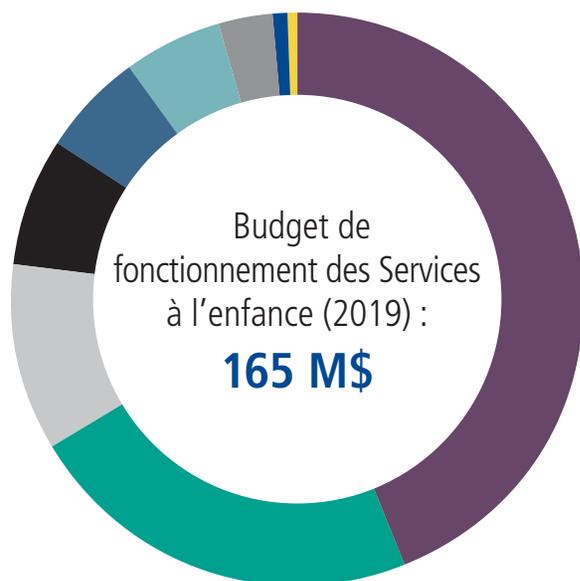
La Ville d'Ottawa est légalement tenue de contribuer **13,5 millions de dollars** en partage des coûts. Elle octroie aussi une somme supplémentaire de **9,5 millions** aux Services à l'enfance, répartie comme suit :

- Centres de garde municipaux (4,2 M\$)
- Ressources pour les besoins particuliers (0,85 M\$)
- Centres pour l'enfant et la famille ON y va (1 M\$)
- Initiative de stabilisation (2,7 M\$)
- Santé et sécurité (0,75 M\$)

Une injection récente de **34 millions de dollars** par le provincial (plan d'expansion des services de garde d'enfants) et le fédéral (Accord Canada-Ontario sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants) a permis d'octroyer des subventions à 2 000 nouveaux enfants et d'ainsi raccourcir considérablement la liste d'attente, et d'aider les fournisseurs à offrir des services de garde plus accessibles et plus abordables.

## Budget et financement *suite*

**Figure 11** : Budget de fonctionnement des Services à l'enfance (2019)<sup>61</sup>



- Subvention pour frais de garde – **72,7 M\$**
- Subvention de fonctionnement générale – **37 M\$**
- Subvention d'augmentation salariale – **17,4 M\$**
- ON y va – **11,9 M\$**
- Contribution municipale à 100 % – **9,5 M\$**
- Prestation de programmes – **9,1 M\$**
- Besoins particuliers – **5,3 M\$**
- Allocations spéciales – **1,1 M\$**
- Stabilisation des frais – **1 M\$**

### Subvention de fonctionnement générale

La subvention de fonctionnement générale vise à réduire le temps d'attente pour accéder à une place en service de garde et les frais des services de garde, à uniformiser les niveaux de service et à améliorer l'accès à des services d'apprentissage et de garde d'enfants abordables et de qualité. À Ottawa, 110 fournisseurs de services de garde d'enfants à but non lucratif, y compris des fournisseurs francophones et autochtones, profitent d'une subvention de fonctionnement générale<sup>60</sup>.

La subvention de fonctionnement générale comprend deux volets et est attribuée comme suit :

1. **La subvention de fonctionnement générale de base** : elle est répartie équitablement entre les fournisseurs de services de garde agréés en fonction du nombre de places offertes et pondérée par groupes d'âge.
2. **La subvention pour les priorités gouvernementales** : elle est octroyée aux fournisseurs de services admissibles à la subvention des activités de base et calculée en fonction du nombre d'enfants occupant une place subventionnée dans le service de garde (pondéré par groupe d'âge, le financement étant plus élevé pour les places de jeunes enfants).

### Contribution municipale à 100 %

La contribution municipale à 100 % est allouée à un soutien supplémentaire pour les ressources pour enfants ayant des besoins particuliers, aux centres pour l'enfant et la famille ON y va, aux centres de garde municipaux et à d'autres subventions municipales à l'intention de fournisseurs de services de garde d'enfants agréés, par exemple pour la santé et la sécurité.

### Subvention pour l'augmentation salariale

La subvention pour l'augmentation salariale des employés des services de garde soutient environ 2 573 éducateurs de la petite enfance inscrits et non-inscrits, et 937 responsables de garde en milieu familial, pour contribuer à combler l'écart salarial<sup>62</sup>.

### Financement pour allocations spéciales

Le financement pour allocations spéciales permet de renforcer le secteur de services de garde d'enfants en augmentant ses capacités et en couvrant une partie des coûts d'activités de transformation, d'acquisition de matériel de jeu, de réparation et d'entretien.

### Prestation de programmes

Le financement pour la prestation de programmes couvre les coûts associés au rôle des Services à l'enfance en tant que gestionnaire du système de services pour tous les programmes prévus au budget.

## Collaboration avec les partenaires

Les Services à l'enfance se sont engagés à collaborer avec les principaux intervenants communautaires pour appuyer et surveiller la planification et la mise en œuvre à l'échelle locale du système de garde d'enfants et de la petite enfance.

Les Services à l'enfance ont mis sur pied le Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance, qui a pour mandat de les conseiller et de les guider dans la planification et la gestion d'un système de qualité, abordable, accessible et inclusif, pour tous les enfants d'Ottawa et leurs familles. Huit sous-groupes ont également été créés pour contribuer à accomplir cette mission (figure 12).

Le groupe consultatif et ses sous-groupes réunissent des représentants des fournisseurs de services de garde (en centres et en milieu familial), du programme Bon départ, de programmes de prématernelle, de centres ON y va, de conseils scolaires, d'organismes autochtones et francophones, et d'organismes offrant des services aux enfants ayant des besoins particuliers.

Les Services à l'enfance supportent aussi deux tables distinctes de planification des services de garde d'enfants et de la petite enfance et collaborent avec eux afin que le processus de planification du système tienne compte de considérations culturelles.

**Figure 12 :** Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance



## Collaboration avec les partenaires *suite*



### Table francophone

La Table francophone des services de garde et de la petite enfance d'Ottawa soumet à la Ville d'Ottawa des recommandations qui contribuent à orienter l'élaboration et la mise en œuvre de plans de services conçus pour et par les francophones.

Elle veille à ce que ces derniers obtiennent des services de garde et de la petite enfance qui répondent à leurs besoins. La Table regroupe des représentants de conseils scolaires francophones, d'organisations francophones offrant des services de garde d'enfants (en centre et en milieu familial), des services de la petite enfance, des services pour enfants ayant des besoins particuliers et des services de santé mentale, ainsi que d'autres groupes et associations communautaires au besoin.



### L'Indigenous Early Years Circle

Les membres de l'Indigenous Early Years Circle travaillent ensemble à offrir à tous les enfants autochtones (de 0 à 6 ans) des programmes et services holistiques, adaptés et appropriés sur le plan culturel, pour les aider à améliorer leur estime de soi et leur bien-être, ainsi qu'à soutenir les familles et la communauté autochtone d'Ottawa.

Tous les fournisseurs de services de garde autochtones et tous les organismes offrant des services aux enfants autochtones de 0 à 6 ans ou à la grande communauté autochtone d'Ottawa peuvent participer au cercle.

« L'Indigenous Early Years Circle s'engage à poursuivre son partenariat avec la Ville d'Ottawa et à veiller à ce que nos enfants et nos familles aient accès à des programmes et services respectueux et bienveillants, qui tiennent compte de la force des cultures, des langues et des communautés autochtones. »

#### **L'Indigenous Early Years Circle**

# Analyse



C'est grâce aux services de garde d'enfants que les parents peuvent travailler ou étudier, et les enfants, se développer sainement. Pour les familles, pouvoir compter sur plusieurs formes de soutien pour prendre des décisions éclairées et sur une offre de services de garde à proximité sont pour elles des considérations importantes.

## Capacité des services de garde d'enfants

À Ottawa, les services de garde offrent un total de 44 040 places pour les enfants de 0 à 12 ans (**tableau 4**)<sup>63</sup>. Ils peuvent donc accueillir le tiers (32,9 %) de tous les enfants, ce qui est inférieur à la cible d'accès de 42,5 %.

Un tiers des places (14 741) sont réservées aux jeunes enfants (poupons, bambins et enfants d'âge préscolaire), et environ 39 % d'entre eux ont accès à une place, ce qui fait que la capacité des services de garde atteint presque la cible d'accès de 40 % pour ce groupe d'âge. Chez les poupons, on constate une différence un peu plus

marquée entre l'offre et la demande que chez les bambins ou les enfants d'âge préscolaire.

L'accès à des services de garde pour les enfants de la maternelle et du jardin d'enfants et ceux d'âge scolaire est plus bas que pour les jeunes enfants. On remarque un écart de 15 % entre l'objectif et le nombre réel. Toutefois, il existe d'autres options pour ce groupe d'âge qui ne sont pas incluses dans le calcul de la capacité des services de garde (les activités parascolaires occasionnelles, par exemple).



## Capacité des services de garde d'enfants *suite*

**Tableau 4** : Capacité totale des services de garde et proportion d'enfants y ayant accès, par groupe d'âge<sup>64</sup>

	Poupons Moins de 18 mois	Bambins 18 à 29 mois	Enfants d'âge préscolaire 30 à 47 mois	Total poupons, bambins et enfants d'âge préscolaire	Total maternelle et jardin d'enfants et enfants d'âge scolaire	Total 0 à 12 ans
Places en services de garde agréés, en centre (note 1)	691	3 370	8 288	12 349	17 734	30 083
Places en services de garde agréées, en milieu familial (note 2)	859	754	779	2 392	1 022	3 414
Places en programmes de jour prolongé administrés par des conseils scolaires (note 2)	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	8 552	8 552
Places en programmes récréatifs autorisés (note 3)	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	1 991	1 991
<b>Nombre total de places</b>	<b>1 550</b>	<b>4 124</b>	<b>9 067</b>	<b>14 741</b>	<b>29 299</b>	<b>44 040</b>
Population	12 960	9 515	15 815	38 290	95 695	133 985
<b>Proportion d'enfants ayant accès aux services</b>	<b>12,0 %</b>	<b>43,3 %</b>	<b>57,3 %</b>	<b>38,5 %</b>	<b>30,6 %</b>	<b>32,9 %</b>
<b>Cible d'accès (selon la demande estimée) (note 4)</b>	<b>15,0 %</b>	<b>45,0 %</b>	<b>60,0 %</b>	<b>40,0 %</b>	<b>45,0 %</b>	<b>42,5 %</b>
<b>Écart</b>	<b>(3,0 %)</b>	<b>(1,7 %)</b>	<b>(2,7 %)</b>	<b>(1,5 %)</b>	<b>(14,4 %)</b>	<b>(9,6 %)</b>

Note 1 – Il s'agit de la capacité autorisée, soit le nombre de places maximal approuvé par le Ministère de l'Éducation. Elle peut dépasser la capacité opérationnelle (nombre de places maximal pour qu'un fournisseur soit en mesure d'offrir ses services). L'écart est plus souvent significatif dans les programmes destinés aux enfants de la maternelle et du jardin d'enfants et à ceux d'âge scolaire.

Note 2 – Nombre d'inscriptions.

Note 3 – Nombre d'inscriptions ou capacité opérationnelle.

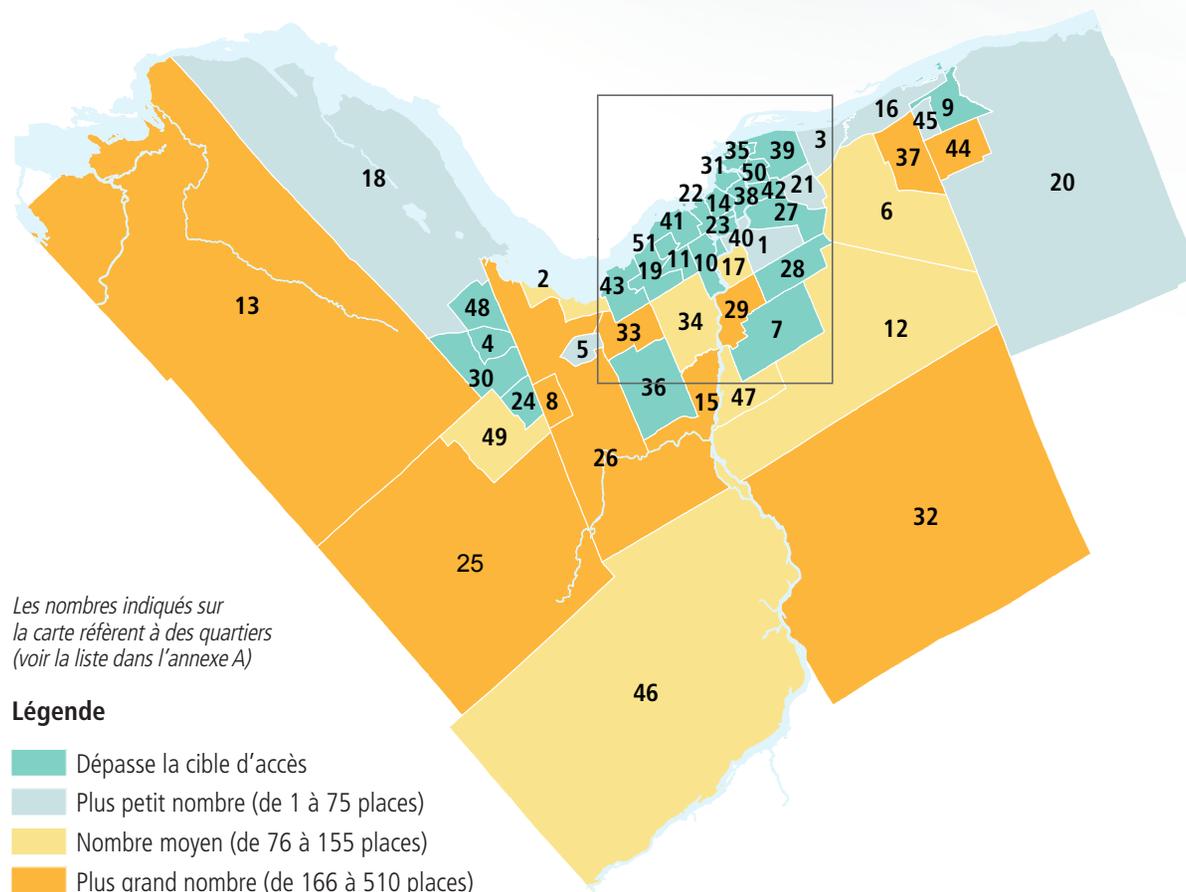
Note 4 – Les cibles d'accès sont calculées selon la probabilité qu'un enfant d'un groupe d'âge donné puisse utiliser des services de garde payants<sup>65</sup>.

## Capacité des services de garde d'enfants *suite*

Bien que la capacité de services pour les jeunes enfants d'Ottawa soit globalement adéquate<sup>66</sup>, elle varie considérablement selon le quartier et le secteur de service. On peut observer dans les cartes 5 et 6 les secteurs où la cible d'accès a été atteinte, soit là où le pourcentage de jeunes enfants ayant une place en service de garde est égal ou supérieur à 40 %. On voit aussi les secteurs où d'autres places devraient être ajoutées pour atteindre la cible. On remarque un taux de couverture plus élevé le long de la rivière des Outaouais au cœur du centre-ville, dans la zone suburbaine de Kanata à l'ouest et dans certains petits secteurs du sud et de l'est. L'accès des enfants vivant dans les secteurs ruraux autour de la banlieue est plus restreint.

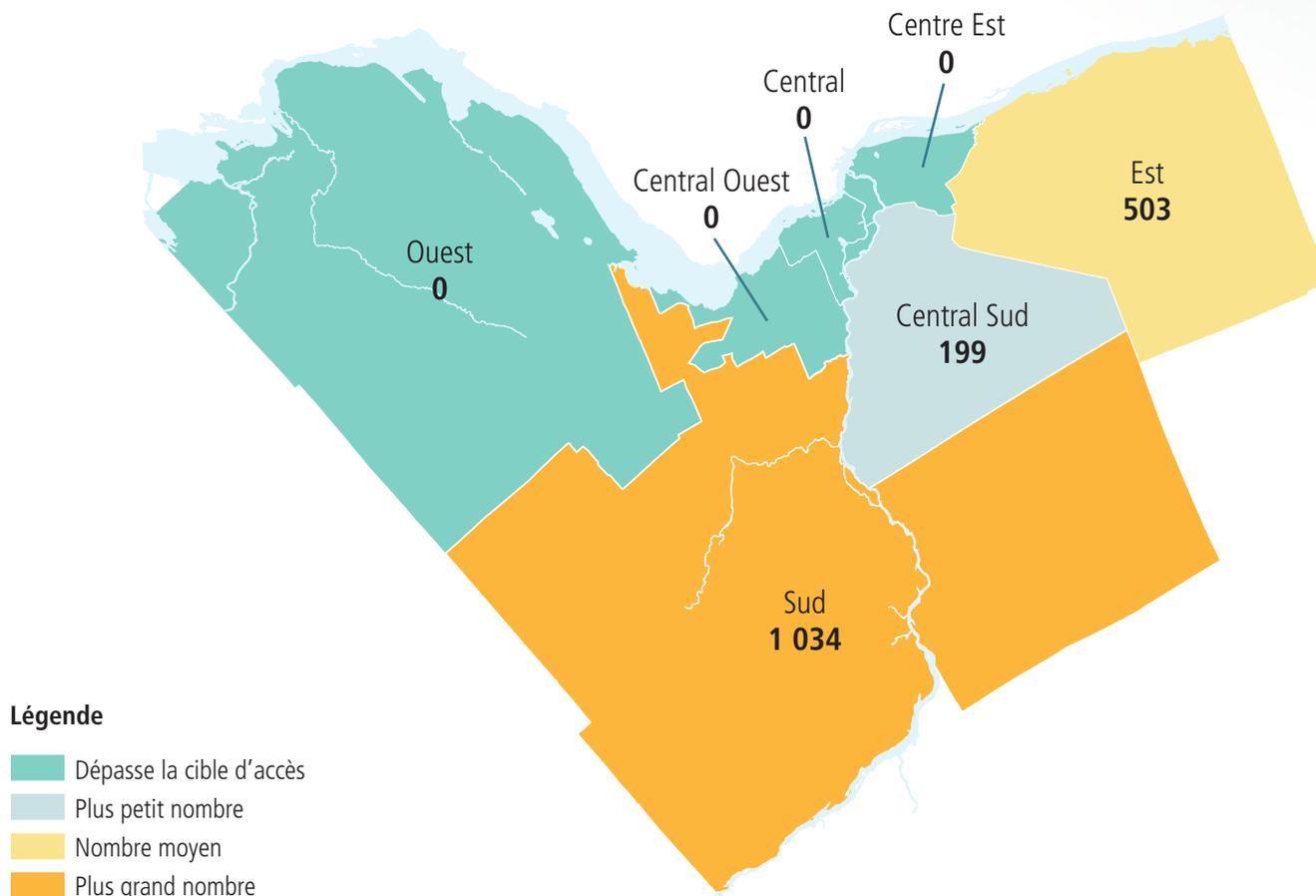
L'analyse de l'accès doit également tenir compte de l'augmentation de la demande entraînée par la croissance de la population. On s'attend en effet à ce que la population des enfants de 0 à 14 ans augmente de 6 % entre 2018 et 2023<sup>67</sup>. De nombreux projets d'aménagement de maisons unifamiliales sont prévus dans les banlieues des secteurs de service Sud et Ouest<sup>68</sup>. Ceci pourrait mener à une croissance rapide de la demande de services de garde d'enfants, surtout dans le secteur Sud où l'accès aux services de garde est actuellement inférieur à la cible d'accès.

**Carte 5 :** Nombre de places en services de garde (poupons, bambins et enfants d'âge préscolaire) requises pour atteindre la cible d'accès (40 %), par quartier<sup>69</sup>



## Capacité des services de garde d'enfants *suite*

**Carte 6** : Nombre de places en services de garde (poupons, bambins et enfants d'âge préscolaire) requises pour atteindre la cible d'accès (40 %), par secteur de service<sup>70</sup>



## Capacité des services de garde d'enfants *suite*

### Les services de garde d'enfants francophones

La capacité totale des services de garde francophones à Ottawa est de 12 702 places (tableau 5)<sup>21</sup>. Chez les enfants francophones de 0 à 12 ans, 55 % ont accès à une place en service de garde francophone, soit une proportion supérieure à la cible d'accès globale de 42,5 %.

On dépasse les taux d'accès visés pour tous les groupes d'âge, sauf celui des poupons, dont seulement 9,7 % ont accès à une place dans un service de garde francophone.

**Tableau 5 :** Capacité des services de garde francophones et proportion des enfants francophones y ayant accès, par groupe d'âge<sup>22</sup>

	Poupons Moins de 18 mois	Bambins 18 à 29 mois	Enfants d'âge préscolaire 30 à 47 mois	Total poupons, bambins et enfants d'âge préscolaire	Total maternelle et jardin d'enfants et enfants d'âge scolaire	Total 0 à 12 ans
Places en services de garde agréés avec désignation reconnue, en centre (note 1)	100	690	1 578	2 368	9 155	11 523
Places en services de garde agréés avec désignation reconnue, en milieu familial (note 2)	92	58	91	241	115	356
Places en programmes de jour prolongé administrés par des conseils scolaires (note 2)	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	570	570
Places en programmes récréatifs autorisés (note 3)	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	253	253
<b>Nombre total de places</b>	<b>192</b>	<b>748</b>	<b>1 669</b>	<b>2 609</b>	<b>10 093</b>	<b>12 702</b>
Population francophone	1 985	1 480	2 425	5 890	17 110	23 000
<b>Proportion d'enfants ayant accès aux services</b>	<b>9,7 %</b>	<b>50,5 %</b>	<b>68,8 %</b>	<b>44,3 %</b>	<b>59,0 %</b>	<b>55,2 %</b>
<b>Cible d'accès (selon la demande estimée) (note 4)</b>	<b>15,0 %</b>	<b>45,0 %</b>	<b>60,0 %</b>	<b>40,0 %</b>	<b>45,0 %</b>	<b>42,5 %</b>
<b>Variance</b>	<b>(5,3 %)</b>	<b>5,5 %</b>	<b>8,8 %</b>	<b>4,3 %</b>	<b>14,0 %</b>	<b>12,7 %</b>

Note 1 – Il s'agit de la capacité autorisée, soit le nombre de places maximal approuvé par le Ministère de l'Éducation. Elle peut dépasser la capacité opérationnelle (nombre de places maximal pour qu'un fournisseur soit en mesure d'offrir ses services). L'écart est plus souvent significatif dans les programmes destinés aux enfants de la maternelle et du jardin d'enfants et à ceux d'âge scolaire.

Note 2 – Nombre d'inscriptions.

Note 3 – Nombre d'inscriptions ou capacité opérationnelle.

Note 4 – Les cibles d'accès sont calculées selon la probabilité qu'un enfant d'un groupe d'âge donné puisse utiliser des services de garde payants<sup>73</sup>.

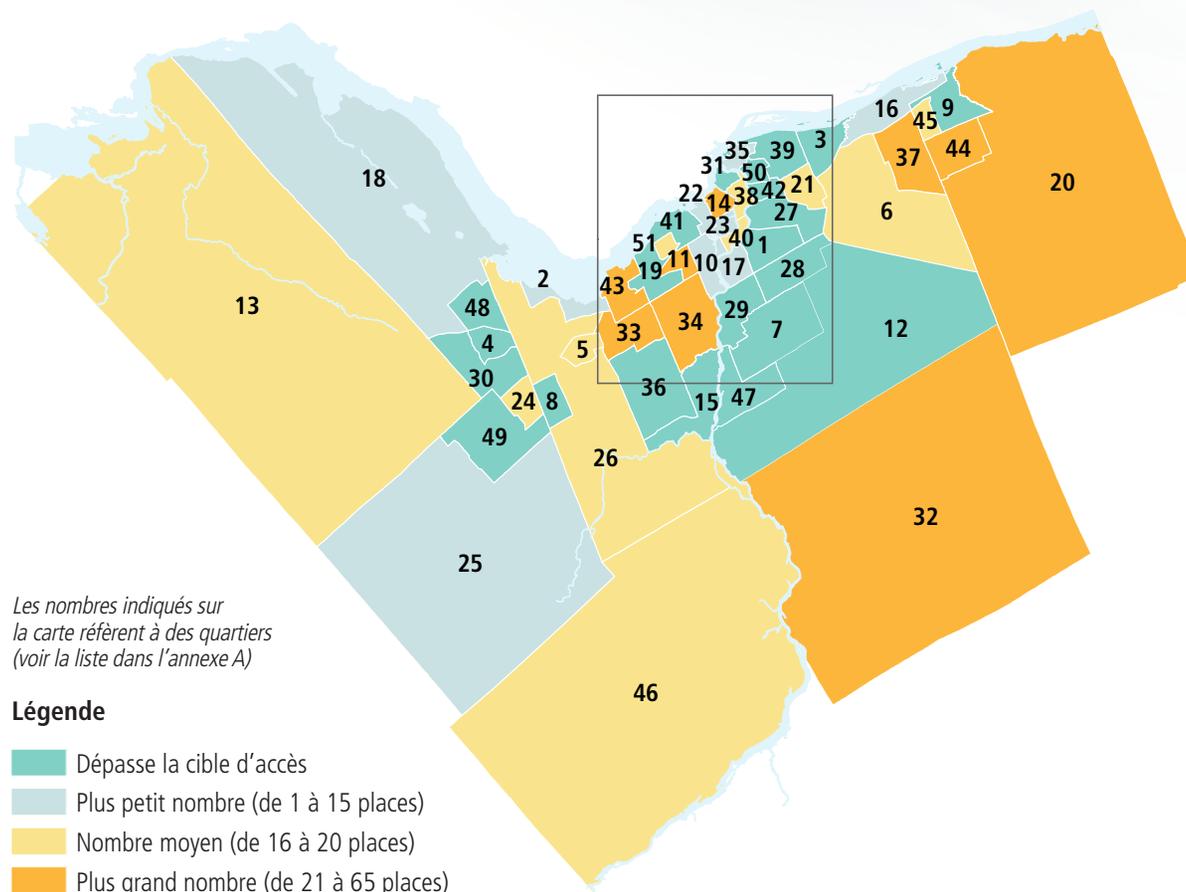
## Capacité des services de garde d'enfants *suite*

On observe entre les quartiers des variations dans les services offerts aux jeunes enfants francophones. Les cartes 7 et 8 montrent que les jeunes enfants qui habitent la région du Centre-Sud, Kanata et d'autres zones de l'est ont souvent un meilleur accès aux services.

Certains quartiers (Alta Vista, Beaverbrook/ Marchwood, Bridlewood, Copeland et Vanier) offrent de nombreuses places en service de garde agréé pour jeunes enfants (accès au-dessus de 100 %), tandis que 13 quartiers, notamment la quasi-totalité des quartiers ruraux, n'en ont aucune pour les jeunes enfants.

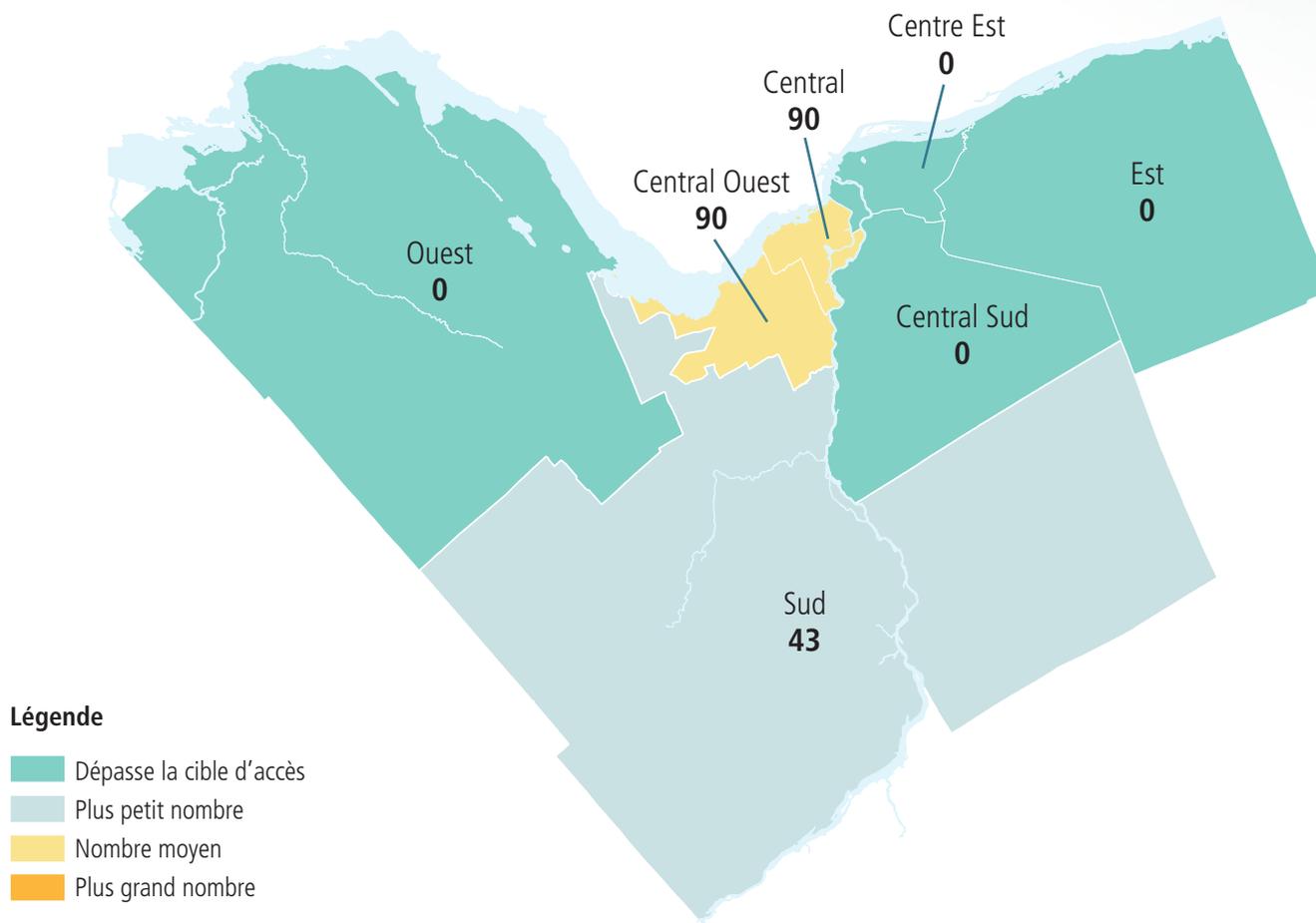
Environ 12,8 % de tous les enfants francophones vivent dans des quartiers n'accueillant aucun service de garde francophone. Comme près de 90 % de toutes les places francophones désignées se trouvent dans des écoles, il est possible que l'absence d'école francophone dans un quartier explique qu'on n'y retrouve également aucun service de garde en français.

**Carte 7 :** Nombre de places requises en services de garde francophones (poupons, bambins et enfants d'âge préscolaire) pour atteindre la cible d'accès (40 %), par quartier<sup>74</sup>



## Capacité des services de garde d'enfants *suite*

**Carte 8 :** Nombre de places requises en services de garde francophones (poupons, bambins et enfants d'âge préscolaire) pour atteindre la cible d'accès (40 %), par secteur de service<sup>75</sup>



## Capacité des services de garde d'enfants *suite*

### Les services de garde d'enfants autochtones

À Ottawa, le nombre de places en services de garde d'enfants autochtones est de 129 (tableau 6). Au total, environ 3,3 % des enfants autochtones de 0 à 12 ans ont accès à une place en services de garde autochtones. Un peu plus de 9 % des jeunes enfants autochtones (poupons, bambins et enfants d'âge préscolaire) ont accès à une place, une proportion de loin inférieure à la cible d'accès globale de 40 %<sup>76</sup>. Rappelons que les chiffres réels sont sans doute plus bas, le nombre total de personnes autochtones rapporté par les recensements étant généralement considéré comme une sous-estimation.

**Tableau 6** : Capacité des services de garde autochtones et proportion des enfants autochtones y ayant accès, par groupe d'âge<sup>77</sup>

	Poupons Moins de 18 mois	Bambins 18 à 29 mois	Enfants d'âge préscolaire 30 à 47 mois	Total poupons, bambins et enfants d'âge préscolaire	Total maternelle et jardin d'enfants et enfants d'âge scolaire	Total 0 à 12 ans
Places en services de garde agréés en centre (note 1)	0	15	66	81	0	81
Places en services de garde agréés en milieu familial (note 2)	14	8	14	36	12	48
<b>Nombre total de places</b>	<b>14</b>	<b>23</b>	<b>80</b>	<b>117</b>	<b>12</b>	<b>129</b>
Nombre total d'enfants autochtones	474	331	470	1 275	2 615	3 890
<b>Proportion d'enfants ayant accès aux services</b>	<b>3,0 %</b>	<b>6,9 %</b>	<b>17,0 %</b>	<b>9,2 %</b>	<b>0,5 %</b>	<b>3,3 %</b>
<b>Cible d'accès (selon la demande estimée) (note 3)</b>	<b>15,0 %</b>	<b>45,0 %</b>	<b>60,0 %</b>	<b>40,0 %</b>	<b>45,0 %</b>	<b>42,5 %</b>
<b>Écart</b>	<b>(12 %)</b>	<b>(38,1 %)</b>	<b>(43 %)</b>	<b>(30,8 %)</b>	<b>(44,5 %)</b>	<b>(39,2 %)</b>

Note 1 – Il s'agit de la capacité autorisée, soit le nombre de places maximal approuvé par le Ministère de l'Éducation. Elle peut dépasser la capacité opérationnelle (nombre de places maximal pour qu'un fournisseur soit en mesure d'offrir ses services). L'écart est plus souvent significatif dans les programmes destinés aux enfants de la maternelle et du jardin d'enfants et à ceux d'âge scolaire.

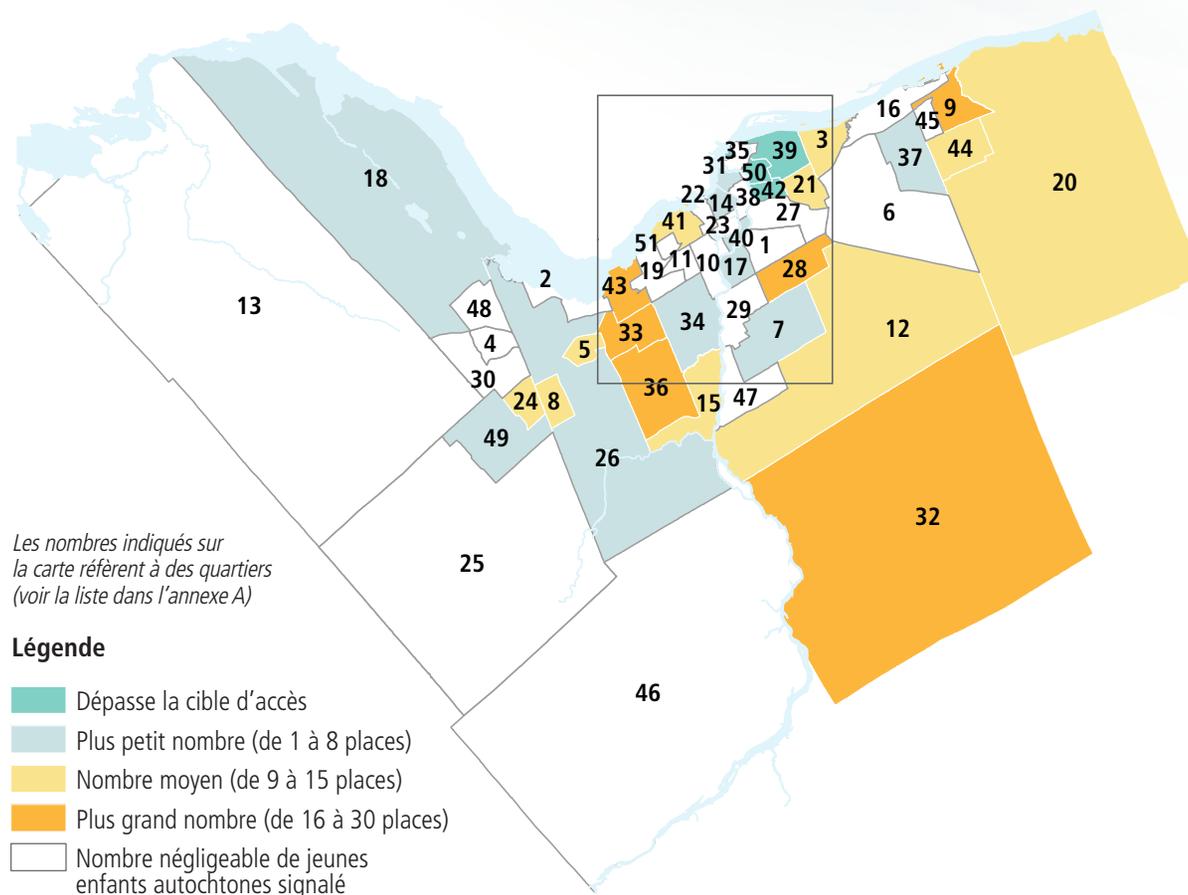
Note 2 – Nombre d'inscriptions.

Note 3 – Les cibles d'accès sont calculées selon la probabilité qu'un enfant d'un groupe d'âge donné puisse utiliser des services de garde payants<sup>78</sup>.

## Capacité des services de garde d'enfants *suite*

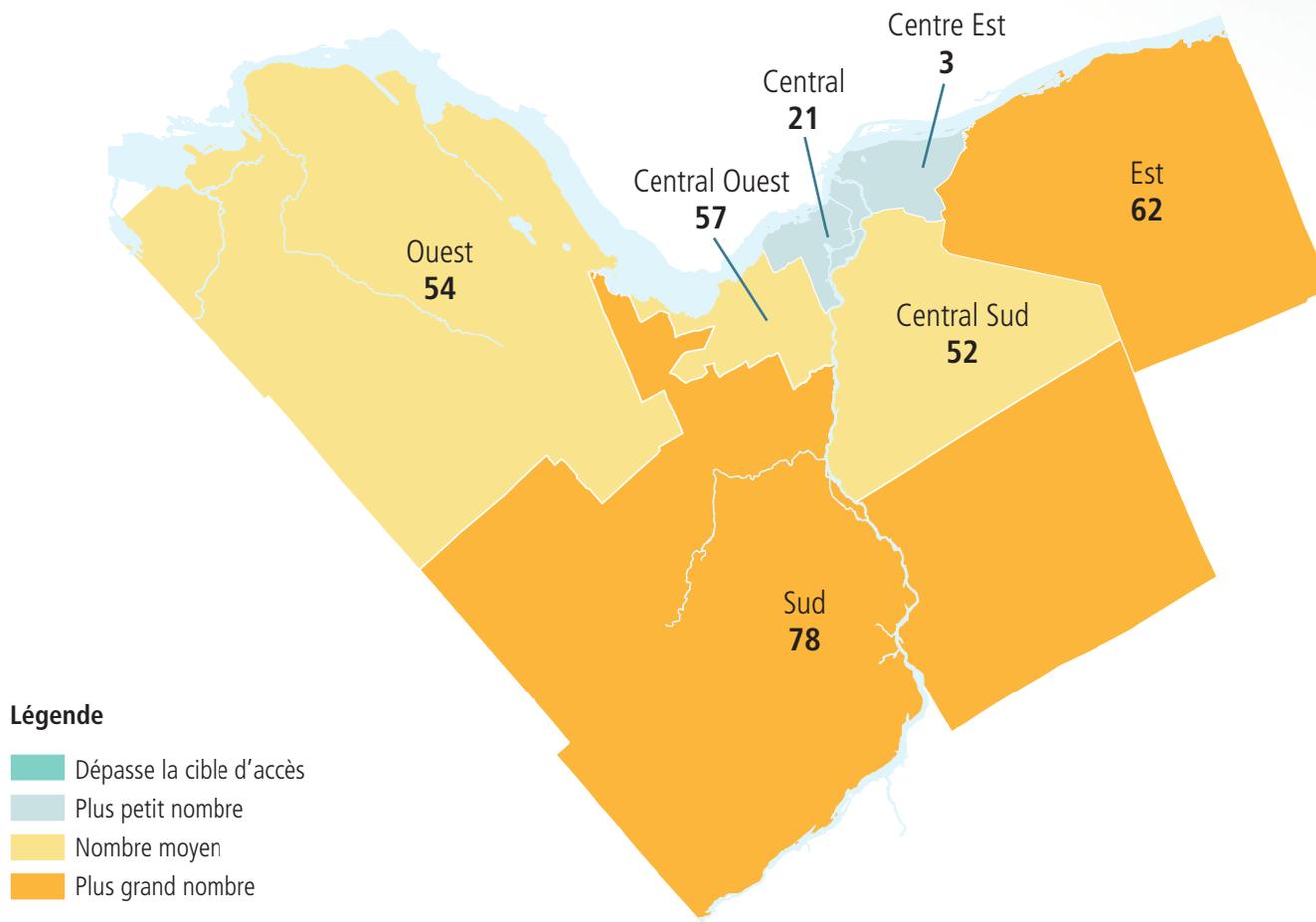
Les places de services de garde autochtones en centre (pour les bambins et les enfants d'âge préscolaire) sont toutes situées dans les deux quartiers adjacents de Vanier et Overbrook, alors que celles en milieu familial sont plutôt réparties dans la partie centrale de la ville. Les autres secteurs où se retrouvent principalement les enfants autochtones, soit à l'ouest (Vieux Barrhaven, Nepean-Centre et Pinecrest/Queensway) et à l'est (Cardinal Creek/Fallingbrook), ne comptent actuellement aucune place en service de garde autochtone.

**Carte 9 :** Nombre de places requises en services de garde autochtones (poupons, bambins et enfants d'âge préscolaire) pour atteindre la cible d'accès (40 %), par quartier<sup>79</sup>



## Capacité des services de garde d'enfants *suite*

**Carte 10 :** Nombre de places requises en services de garde autochtones (poupons, bambins et enfants d'âge préscolaire) pour atteindre la cible d'accès (40 %), par secteur de service<sup>80</sup>



## Trouver des services de garde d'enfants

La moitié des parents disent éprouver des difficultés à trouver un service de garde. En fait, l'accès aux services de garde d'enfants était classé au deuxième rang des lacunes les plus importantes du réseau de services, derrière l'abordabilité. En général, les parents et les fournisseurs de services soulignent que trouver un service de garde est plus difficile pour les poupons, les enfants vivant en région rurale, les enfants francophones et autochtones, les enfants ayant besoin d'un service à temps partiel et ceux ayant des besoins particuliers.

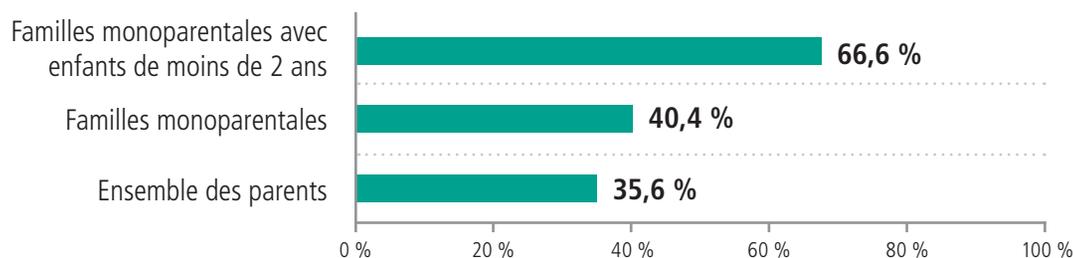
La priorité lors de la recherche d'un service de garde est l'emplacement : idéalement, l'endroit serait à proximité du lieu de résidence, et le temps de déplacement serait inférieur à 20 minutes. La question de la proximité est encore plus importante chez les parents qui se déplacent en transport en commun.

Les parents qui travaillent à temps partiel (figure 13) ou dont les horaires sont atypiques ont besoin de services de garde flexibles. Parmi les parents habitant Ottawa, 7,5 % quittent le domicile entre midi et 5 h (10,4 % pour les familles monoparentales)<sup>81</sup>.

Ce sont 20 % des parents sondés qui cherchaient des services de garde flexibles. De ce nombre, 28 % aimeraient avoir accès à des services à temps partiel (moins de cinq jours par semaine) et 29 % à des heures d'ouverture prolongées, soit le matin ou le soir. Les familles monoparentales et les familles à faible revenu sont plus nombreuses à soulever cette nécessité et à souligner leur difficulté à y répondre.

La plupart des services de garde en centre de la ville ont des horaires conventionnels (temps plein, de semaine, selon un horaire de travail typique). Les services en milieu familial permettent davantage de flexibilité : un peu plus d'un sur quatre offre un horaire étendu ou atypique<sup>82</sup>.

**Figure 13** : Parents travaillant à temps partiel ou une partie de l'année, à Ottawa<sup>84, 85</sup>



### Ce qu'on nous a dit<sup>83</sup> Les points à améliorer

50 % des parents jugent la tâche de trouver des services de garde d'enfants difficile, tandis que 33 % l'ont trouvée facile.

55 % des parents désignent l'emplacement comme une priorité essentielle dans leur recherche de services de garde, et 64 % d'entre eux indiquent que le service doit être à proximité de leur domicile.

52% des parents ont dit considérer raisonnable un temps de déplacement de 15 minutes ou moins pour se rendre au service de garde est, et 28 % ont dit la même chose d'un temps de 15 à 20 minutes.

## Comprendre le système

Pour permettre aux familles de comprendre les services et d'y accéder, surtout dans le cas des nouveaux parents ou des immigrants, il est essentiel de leur fournir l'information appropriée. Près de la moitié des parents sondés (41 %) ont indiqué que le manque d'information sur les services de garde est une grande lacune du système. L'information la plus difficile à trouver concerne l'emplacement des services de garde et les places disponibles. Les parents ont affirmé se tourner vers leurs amis, leur famille ou les fournisseurs de services pour obtenir de l'information sur les différentes options de services et savoir comment les trouver, s'inscrire au Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants et demander une subvention pour frais de garde d'enfants. Deux fournisseurs de services sur trois ont déclaré donner régulièrement (quelques fois par mois ou plus) de l'information sur ces questions aux parents.

### Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants

De façon générale, les nouveaux parents ne connaissent pas le Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants, et la plupart



### Ce qu'on nous a dit<sup>86</sup> Les points à améliorer

53 % des parents ont indiqué que le Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants a nui à leur recherche de services.

49 % des parents ont indiqué qu'un fournisseur avait communiqué avec eux après leur inscription; pour la moitié d'entre eux, cette communication a eu lieu 12 mois ou plus après leur inscription.

70 % des parents souhaiteraient que le Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants indique les places disponibles.

46 % des fournisseurs de services ont dit que le Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants leur était utile pour combler des places vacantes.

le découvrent en parlant avec d'autres parents ou avec des fournisseurs de services. Le degré de satisfaction des parents qui ont utilisé le système est bas (30 % se disent satisfaits). Un parent sur trois a affirmé que le Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants l'avait aidé à trouver un service de garde, et

les parents regrettent l'absence de suivi et la difficulté à s'inscrire et à naviguer le système. Les fournisseurs de services ont quant à eux souligné la lourdeur administrative du Registre et les difficultés opérationnelles qu'elle entraîne.

## Programme de subventions pour frais de garde d'enfants

Les parents apprécient le programme de subventions, qui compense les frais de garde inabondables et sans lequel ils n'auraient pas accès à un service de garde, ce qui réduirait considérablement leur capacité de travailler ou étudier. Environ la moitié des parents sont satisfaits des délais d'approbation. De nombreux parents ont souligné l'aide qu'ils avaient reçue de membres du secteur pour remplir leur demande, et même pour réunir et soumettre les documents demandés.

Les parents perçoivent le programme comme étant compliqué et restrictif, surtout en ce qui a trait aux critères de qualification, à la complexité et à la lourdeur du processus de demande, et aux règles rattachées aux subventions accordées. Certains parents ont besoin d'aide pour comprendre les exigences du processus de demande, et de consignes claires pour savoir quels documents trouver et soumettre pour confirmer leur admissibilité. Certains trouvent problématique le fait de ne pas pouvoir transmettre les documents en ligne. En général, ces défis se font particulièrement sentir chez les familles à faible revenu, les autochtones, les immigrants et les familles monoparentales.



### Ce qu'on nous a dit<sup>87</sup> Les points à améliorer

51 % des fournisseurs de services considèrent que les parents ont une mauvaise compréhension du programme de subventions.

53 % des fournisseurs de services ont dit aider les parents à préparer leur demande de subvention.

64 % des fournisseurs de services croient que les parents profitent de l'aide d'un employé des services de garde pour remplir leur demande.

## Considérations liées à la planification

L'accès aux services de garde d'enfants est adéquat dans l'ensemble, mais on retrouve des inégalités selon les quartiers, les groupes d'âge et les types de population (poupons, autochtones, secteurs ruraux). Il est nécessaire d'élaborer des stratégies qui s'attaqueront en priorité à ces disparités.



[Voir la priorité stratégique n° 1](#)

Les familles – surtout les familles monoparentales et à faible revenu – ont besoin de plus de flexibilité, par exemple des services à temps partiel ou suivant un horaire atypique.



[Voir la priorité stratégique n° 1](#)

Les familles – surtout les nouveaux parents et les immigrants – ont besoin d'information pratique expliquant les différents types de services de garde et la façon d'y accéder. La communication globale doit être améliorée, de même que certaines procédures liées au Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants.



[Voir la priorité stratégique n° 2](#)

Les familles ont besoin de plus d'aide pour comprendre le programme de subventions et y participer. Il faut entre autres élaborer des stratégies ciblant les groupes vulnérables et étudier les façons d'améliorer le processus de soumission des demandes et des documents.



[Voir la priorité stratégique n° 3](#)





# Abordabilité

Assurer que les programmes et les services pour la petite enfance, y compris les services de garde d'enfants agréés, sont abordables pour les familles.

– Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario

Le coût des services de garde est une considération importante pour les familles. Bien que les subventions puissent lever les obstacles financiers pour certaines familles qui répondent aux critères d'admissibilité, les coûts élevés des services sont un réel sujet de préoccupation pour de nombreuses familles locales.

## Abordabilité des services de garde d'enfants

Les familles considèrent le fait que les places en services de garde agréés sont inabordables comme la plus importante lacune du réseau, un point de vue partagé par les fournisseurs de services. Les parents interrogés ont indiqué que ces coûts élevés peuvent avoir des répercussions importantes pour les familles : retour au travail retardé, choix d'une autre option comme les services de garde non agréés et l'incapacité d'épargner ou de gérer leurs dettes. Le sondage indique par ailleurs que ces conséquences sont particulièrement lourdes pour les immigrants, les autochtones et les familles à faible revenu, ainsi que pour les parents ayant des enfants à besoins particuliers.

Une grande partie des revenus des ménages avec de jeunes enfants est consacrée aux frais de services de garde. Les coûts annuels moyens d'un service de garde d'enfants pour jeunes enfants à temps plein en centre varient d'environ 12 100 \$

pour un enfant d'âge préscolaire, à 19 700 \$ pour un poupon. Les coûts sont relativement moins élevés en milieu familial : ils représentent environ 11 700 \$ par année (pour les poupons, les bambins et les enfants d'âge préscolaire), ce qui en fait une solution plus abordable, surtout pour les poupons<sup>88, 89</sup>.

Lorsque les services de garde d'enfants agréés sont abordables, les probabilités que le parent choisisse d'y faire appel et travaille à temps plein augmentent. Dans son rapport *Des services abordables pour tous : rendre les services de garde agréés abordables en Ontario*, Gordon Cleveland, Ph. D., souligne qu'inversement, lorsque les services sont inabordables, la probabilité que le parent choisisse de les utiliser est coupée de moitié, et celle qu'il occupe un emploi à temps plein tombe sous la barre des 60 %<sup>90</sup>.



## Abordabilité des services de garde d'enfants *suite*

Le rapport du Dr Cleveland propose de considérer le coût d'un service de garde comme « abordable » lorsqu'il correspond à moins de 10 % du revenu après impôt d'une famille, et « inabordable » lorsqu'il en représente entre 10 % et 20 %. Si le coût dépasse 20 % du revenu après impôt d'une famille, alors le service devrait être considéré comme « totalement inabordable »<sup>91</sup>.

Selon cette définition, une famille d'Ottawa ayant un poupon doit avoir un revenu après impôt d'au moins 200 000 \$ si elle souhaite avoir une place en centre qui est abordable. Un ménage dont le revenu est inférieur à 100 000 \$ trouverait les places pour poupons en centre totalement inabordables; en fait, on estime que 87 % des adultes (25 à 44 ans) vivent dans un ménage qui trouverait totalement inabordable le coût des services de garde en centre pour un nourrisson (sans tenir compte des subventions; voir le tableau 7). Les répercussions financières sont plus importantes pour les familles comptant plus d'un enfant ayant besoin d'un service de garde à temps plein.

**Tableau 7** : Abordabilité des services de garde, adultes âgés de 25 à 44 ans vivant à Ottawa<sup>92</sup>

Groupe d'âge	Coût annuel moyen en centre (note 1)	Seuil d'un coût « totalement inabordable »	Adultes âgés de 25 à 44 ans vivant dans un ménage pour qui les services seraient « totalement inabordables » (note 2)
Poupons (temps plein)	19 732 \$	98 662 \$	87,3 %
Bambins (temps plein)	15 605 \$	78 032 \$	71,8 %
Enfants d'âge préscolaire (temps plein)	12 129 \$	60 638 \$	59,0 %
Maternelle et jardin d'enfants (avant et après l'école)	6 018 \$	30 097 \$	23,0 %
Enfants d'âge scolaire (avant et après l'école)	5 578 \$	27 891 \$	16,2 %

Note 1 – Ces chiffres reposent sur un scénario de 261 jours de garde par année.

Note 2 – Estimation fondée sur le seuil de revenu minimal des déciles du revenu économique après impôts.



### Ce qu'on nous a dit<sup>93</sup> Les points à améliorer

**38 %** des parents considèrent les services de garde comme inabordables, contre **27 %** qui les considèrent comme abordables. Les parents de poupons sont plus susceptibles de juger leur service comme étant inabordable (**54 %**).

**47 %** des parents sont insatisfaits des coûts de leur service de garde.

**42 %** des fournisseurs de services donnent une appréciation négative de l'abordabilité du système pour les familles.

## Coûts des services de garde d'enfants

L'abordabilité des services de garde d'enfants dépend directement des coûts facturés aux familles. Le tarif des services de garde est établi par chaque fournisseur d'après différents facteurs comme les exigences provinciales pour la délivrance de permis, l'emplacement, les coûts de location ou d'hypothèque, l'impôt foncier, la dotation en personnel et les coûts d'entretien

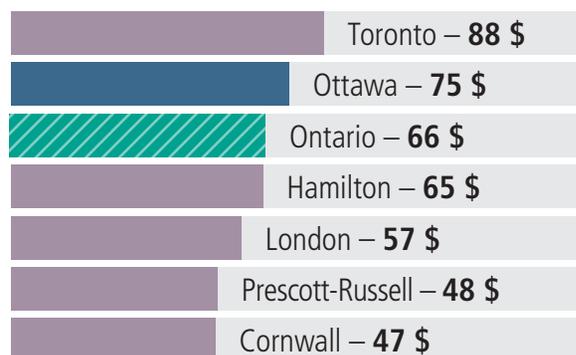
de l'édifice. Les fournisseurs de services reçoivent une subvention de fonctionnement générale pour les aider à couvrir une partie du coût d'exploitation des programmes et ainsi réduire le montant facturé aux familles.

À Ottawa, les coûts de garde quotidiens en centre sont plus bas qu'à Toronto et se rapprochent de la médiane provinciale, sauf

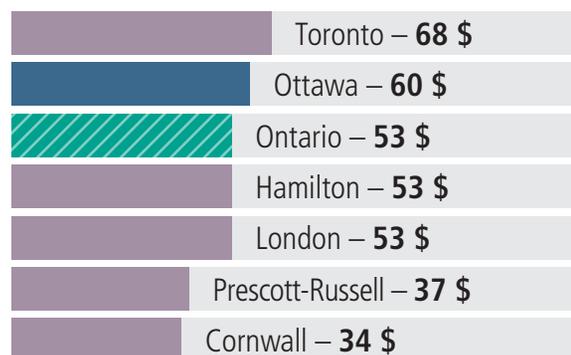
pour la garde des poupons, dont le coût dépasse de 14 % la médiane ontarienne (figure 14). Ces variations sont moins marquées dans les services en milieu familial, dont les tarifs sont égaux ou semblables à ceux de l'Ontario et de Toronto (figure 15).

**Figure 14 :** Coûts quotidiens médians des services de garde d'enfants en centre, par groupe d'âge<sup>94</sup>

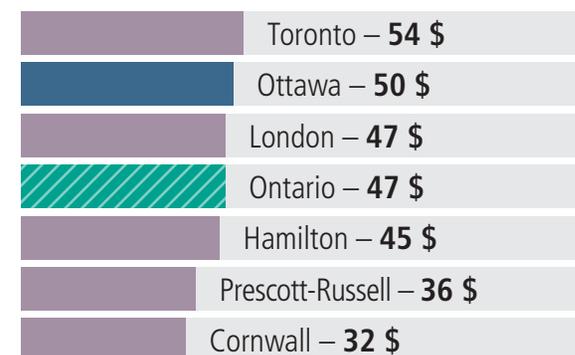
### Coût quotidien médian pour service de garde en centre à temps plein, poupons



### Coût quotidien médian pour service de garde en centre à temps plein, bambins



### Coût quotidien médian pour service de garde en centre à temps plein, enfants d'âge préscolaire



## Coûts des services de garde d'enfants *suite*

Figure 15 : Coûts quotidiens médians des services de garde d'enfants en milieu familial, par groupe d'âge<sup>95</sup>

### Coût quotidien médian pour service de garde en milieu familial à temps plein, enfants de 0 à 23 mois

Hamilton	– 54 \$
Toronto	– 48 \$
London	– 46 \$
Ottawa	– 45 \$
Ontario	– 45 \$
Cornwall	– 30 \$
Prescott-Russell	– 30 \$

### Coût quotidien médian pour service de garde en milieu familial à temps plein, enfants de 2 à 3 ans

Hamilton	– 47 \$
London	– 46 \$
Toronto	– 45 \$
Ottawa	– 45 \$
Ontario	– 44 \$
Cornwall	– 30 \$
Prescott-Russell	– 29 \$

Le tarif des services en centre à Ottawa dépend du groupe d'âge. Les plus chers sont les soins offerts aux poupons, étant donné le plus petit ratio personnel-enfants, les coûts de l'équipement et les autres exigences liées à l'environnement physique. Les tarifs pour les enfants en maternelle et jardin d'enfants et ceux d'âge scolaire sont les plus bas, puisqu'il s'agit de services offerts avant ou après l'école.

Les coûts pour chaque groupe d'âge varient considérablement d'un fournisseur à l'autre ([tableau 8](#)) : la différence entre les coûts de garde quotidiens les plus bas et les plus élevés est de 39 \$ pour les poupons, 52 \$ pour les bambins et 41 \$ pour les enfants d'âge préscolaire. Cette variation est moins prononcée chez les fournisseurs de services francophones avec désignation reconnue.



## Coûts des services de garde d'enfants *suite*

**Tableau 8 :** Coûts quotidiens des services de garde d'enfants en centre (note 1)<sup>96</sup>

	Centres de services de garde (note 2)		Centres de services de garde francophones désignés	
	Tarif le plus bas	Tarif le plus élevé	Tarif le plus bas	Tarif le plus élevé
Poupon (temps plein)	54 \$	93 \$	75 \$	92 \$
Bambin (temps plein)	37 \$	89 \$	51 \$	89 \$
Enfant d'âge préscolaire (temps plein)	26 \$	67 \$	40 \$	58 \$
Maternelle et jardin d'enfants (avant et après l'école)	21 \$	33 \$	17 \$	26 \$
Enfant d'âge scolaire (avant et après l'école)	9 \$	29 \$	17 \$	24 \$

Note 1 – Excluent les tarifs des fournisseurs de services sans accords de contribution avec la Ville d'Ottawa.

Note 2 – Excluent les centres autochtones et francophones avec désignation reconnue.

Les coûts de services en milieu familial sont plus bas que ceux en centre, surtout pour les poupons et les bambins, ce qui représente une solution plus abordable pour les familles ayant de très jeunes enfants. Les tarifs de ces services sont également plus cohérents d'un fournisseur à l'autre et d'un groupe d'âge à l'autre.



### Ce qu'on nous a dit<sup>97</sup> Les points à améliorer

67 % des fournisseurs de services croient que le salaire du personnel, les coûts de fonctionnement ainsi que l'insuffisance et la rigidité du financement sont des obstacles à la réduction des coûts de services de garde.

64 % des parents sont d'avis que les tarifs des services de garde devraient être harmonisés à travers la ville.

## Considérations liées à la planification

Les familles et les fournisseurs de services veulent des prix abordables, et cette abordabilité doit être définie. Il faut se doter de stratégies pour assurer des tarifs uniformes, et explorer les avenues permettant de baisser les coûts, surtout pour les jeunes enfants.



[Voir la priorité stratégique n° 4](#)

---

Il faut se pencher sur le cadre de financement et le modifier de façon à améliorer l'accès, l'abordabilité, la qualité et l'adaptabilité du réseau et ainsi mieux répondre aux besoins des familles.



[Voir la priorité stratégique n° 5](#)





## Qualité

*Offrir des programmes sécuritaires et fiables proposant des interactions positives et réceptives, des environnements stimulants et des expériences significatives aux enfants et aux familles par l'entremise d'un personnel formé et profitant d'un bon appui.*  
– Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario

Quand vient le temps de trouver un service de garde pour leur enfant, la qualité des services est une considération importante pour les parents. La recherche démontre que de nombreux facteurs interviennent dans la qualité des soins aux enfants, comme la réglementation, la formation en éducation de la petite enfance, les salaires et les conditions de travail, le ratio personnel-enfants et la taille des groupes, et la programmation éducative.

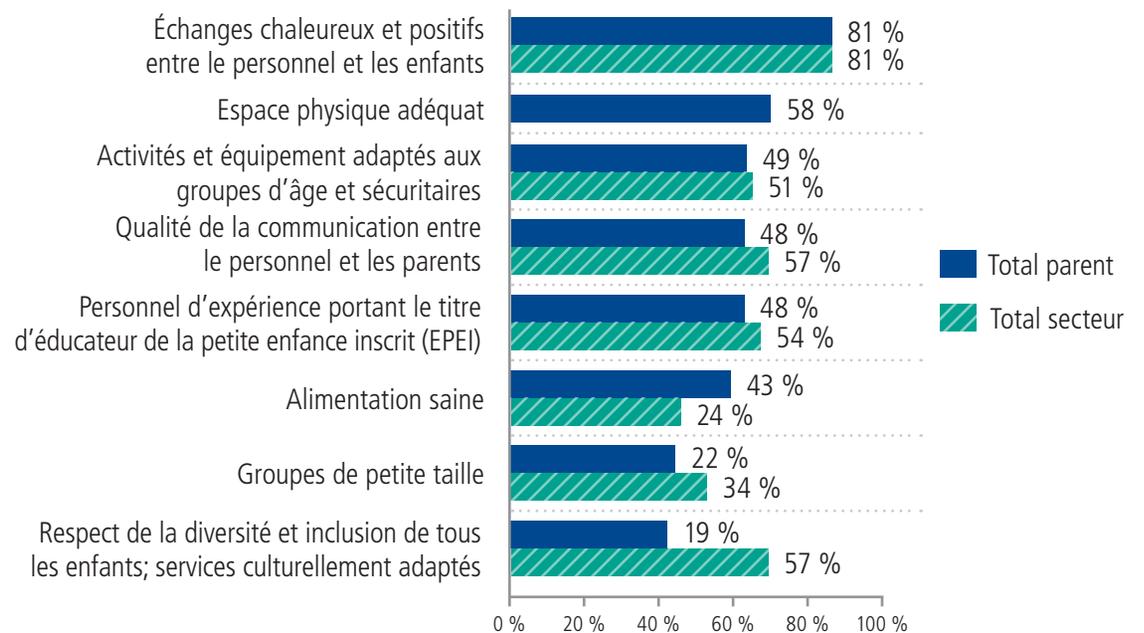
### Définir la qualité

Le sondage révèle que la relation entre le fournisseur de services et l'enfant est le plus grand indicateur de qualité du service, tant pour les parents que pour les fournisseurs. Parmi eux, huit sur dix affirment qu'une interaction chaleureuse et positive entre le personnel et les enfants est importante pour la qualité des services de garde (figure 16).

D'autres importants facteurs de qualité ont été déterminés d'après des sondages et des groupes de discussions : les compétences et l'expérience des éducateurs, la sécurité de l'environnement, les activités et l'espace physique, la communication avec les parents, la nourriture servie aux enfants, et la flexibilité (jours et heures de service).

Environ la moitié des parents estiment que la qualité des soins entre les différents services de garde agréés est inégale dans la ville.

**Figure 16 :** Principaux critères de qualité dans les services de garde d'enfants, pour les parents et les fournisseurs de services<sup>98</sup>



## Main-d'œuvre

Un personnel stable et expérimenté, pouvant compter sur une formation continue et de bons salaires et conditions de travail, influence de façon importante la qualité des services de garde d'enfants et de la petite enfance. Selon les parents et les fournisseurs, le deuxième facteur en importance est d'ailleurs la présence d'EPEI expérimentés.

Le secteur est aux prises avec plusieurs difficultés liées à sa main-d'œuvre, surtout en ce qui a trait à la rétention et au recrutement du personnel, aux salaires et avantages sociaux, et au perfectionnement professionnel. Les gestionnaires de services de garde ont également évoqué des problèmes liés aux pénuries de personnel suppléant et aux horaires à temps partiel et en postes fractionnés.

Tant les services de garde d'enfants que les programmes de la petite enfance ont du mal à recruter des employés qualifiés (surtout des EPEI). Les difficultés se font particulièrement sentir dans le secteur des services francophones et autochtones, compte tenu des exigences supplémentaires liées à la langue et aux origines culturelles et des coûts de formation et de relocalisation.

**Tableau 9** : EPEI dans les services de garde agréés <sup>99</sup> (note 1)

	Ottawa	Ontario
Employés de programmes en centre (note 2)	58,1 %	60,2 %
Superviseurs de programmes en centre	87,3 %	84,1 %
Visiteurs de services de garde en milieu familial	73,8 %	91,4 %

Note 1 – Ne comprend que les employés à temps plein.

Note 2 – Comprend tous les employés de programmes (qui doivent ou non être des EPEI).

Selon l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, un total de 3 663 EPEI travaillent à Ottawa. Parmi eux, 97 % sont des femmes et 81 % ont l'anglais comme langue de préférence. Une proportion de 12 % d'EPEI ont 55 ans et plus, et pourraient prendre leur retraite dans les 10 prochaines années<sup>100</sup>. Environ 2 000 EPEI travaillent dans le secteur des services de garde agréés, les trois-quarts d'entre eux à temps plein, et la grande majorité (97,7 %) en centre<sup>101</sup>.

À Ottawa, 58,1 % des postes d'employés de programmes en centre et 73,8 % de ceux de visiteurs de services de garde en milieu familial sont occupés par des éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI), des taux inférieurs à la moyenne provinciale (tableau 9).

## Main-d'œuvre *suite*

La rétention d'un personnel qualifié est une autre des difficultés soulevées lors de la consultation. La moitié des fournisseurs de services soulignent également les taux importants d'épuisement professionnel; les EPEI travaillant en centre sont les plus susceptibles de considérer l'épuisement professionnel comme un enjeu important. Parmi tous les fournisseurs de services, un sur trois a déclaré ne pas se voir travailler en services de garde dans cinq ans.

Pour les fournisseurs de services, la plus importante lacune semble être les salaires et les avantages sociaux offerts aux personnes travaillant dans le secteur. En 2018, 91 % des EPEI travaillant à temps plein dans la province gagnaient 27 \$ l'heure ou moins, et 45,7 % d'entre eux gagnaient entre 15 \$ et 20 \$ l'heure<sup>102</sup>. Malgré les subventions offertes par la province pour les salaires du personnel de services de garde agréés (la subvention de fonctionnement générale et la subvention pour l'augmentation de salaire des employés de services de garde), 55 % des répondants au sondage disaient ne pas se sentir suffisamment rémunérés pour leur travail.



### Ce qu'on nous a dit<sup>103</sup> Les points à améliorer

87 % des gestionnaires de services de garde ont indiqué que la présence d'un personnel qualifié, bénéficiant d'une formation continue, de bons salaires et de bonnes conditions de travail, est l'un des fondements d'un service de garde de qualité.

89 % des gestionnaires de services de garde francophones mentionnent la pénurie de suppléants parmi les principales difficultés opérationnelles, contre 57 % chez les gestionnaires anglophones.

Les fournisseurs de services doivent s'adapter constamment aux avancées pédagogiques, aux exigences administratives changeantes et aux besoins diversifiés des enfants. Le perfectionnement professionnel est considéré comme un impératif pour le secteur, et les deux tiers des fournisseurs de services ont déclaré participer chaque mois à des activités de formation et de perfectionnement. De nombreux fournisseurs de services ont relevé des besoins de formation quant aux enfants ayant des besoins particuliers et des problèmes de comportement, et aux questions d'inclusivité, de langue et de culture.

À cause du manque de ressources, il est difficile de remplacer le personnel le temps d'une formation de jour; en conséquence, la formation et le perfectionnement se font habituellement le soir et les fins de semaine. Les fournisseurs ont aussi cité comme difficultés l'offre limitée d'ateliers et d'autres types de formation en personne, et les frais associés.

## Considérations liées à la planification

Les familles et les fournisseurs de services se sont exprimés clairement sur ce qui constitue des services de garde d'enfants de qualité. Ces idées pavent la voie à une définition locale de la qualité, des valeurs et des normes de services du secteur qui pourrait être adoptée à l'échelle du secteur.



[Voir la priorité stratégique n° 6](#)

Il est nécessaire de se doter d'une stratégie de main-d'œuvre en vue d'attirer et de retenir des professionnels qualifiés, en s'appuyant sur de multiples intervenants comme les collèges locaux et les Centres d'excellence professionnels.



[Voir la priorité stratégique n° 7](#)

Le perfectionnement professionnel est important pour le secteur; les difficultés opérationnelles (le manque de personnel suppléant, les coûts de formation, etc.) exigent d'explorer des stratégies favorisant la participation des employés.



[Voir la priorité stratégique n° 7](#)





## Adaptabilité

*Offrir une gamme de programmes pour la garde d'enfants et la petite enfance inclusifs et culturellement adaptés dans les écoles et les collectivités, sur les lieux de travail ou en milieu familial. Les parents peuvent ainsi choisir l'option qui convient le mieux à leur famille, y compris ceux qui ont un horaire de travail irrégulier.*  
– Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario

Tous les enfants devraient pouvoir profiter d'un réseau de services de garde inclusif qui valorise la diversité. Lors de la consultation, les parents ont défini l'inclusivité comme la capacité d'un fournisseur de services à offrir à tous les enfants et à toutes les familles un accès équitable aux soins et aux services, quels que soient leur identité religieuse ou culturelle, leur langue ou leur stade de développement, en ayant soin d'inclure les enfants ayant des besoins particuliers.

### Les enfants ayant des besoins particuliers

Si l'on souhaite promouvoir une participation réelle des enfants ayant des besoins particuliers et développer chez eux un sentiment d'appartenance, il est important de les intégrer dans les services de garde d'enfants. Les soins aux enfants ayant des besoins particuliers ont été cités par les familles, les fournisseurs de services et les partenaires communautaires parmi les lacunes les plus évidentes et les plus urgentes du réseau.

Pour les familles de ces enfants, trouver et obtenir une place en service de garde représente un souci majeur; les deux tiers des parents ont souligné la difficulté d'y parvenir.

Les parents ont indiqué avoir besoin d'aide pour se retrouver dans le système et trouver un service de garde qui acceptera leur enfant

et lui offrira les soins dont il a besoin. Un des principaux obstacles mentionnés était le manque d'information. Certains parents ont également dit ne pas identifier leur enfant en tant qu'enfant ayant des besoins particuliers sur le Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants, craignant que cette étiquette ne nuise à leurs chances de trouver un service.

Parmi les obstacles qui peuvent empêcher les services de garde d'accepter les enfants ayant des besoins particuliers, on retrouve : le recrutement et le maintien en poste d'éducateurs qualifiés; la capacité de gérer des besoins complexes et les difficultés de comportement; les délais pour accéder aux mesures de soutien des SIJE; le personnel de soutien additionnel; le nombre d'enfants ayant des besoins particuliers déjà présents dans le service ([figure 17](#)).

Lorsqu'ils se mettent en quête d'un service de garde, les parents d'enfants ayant des besoins particuliers recherchent avant tout des éducateurs qualifiés. Les parents interrogés s'entendent en effet avec les fournisseurs de services pour dire que les éducateurs n'ont souvent pas de formation adéquate pour prendre soin de façon sécuritaire de nombreux enfants ayant des besoins particuliers, surtout en ce qui a trait aux besoins médicaux complexes, aux problèmes de comportement et aux retards de parole et de langage.

## Les enfants ayant des besoins particuliers *suite*

Pour assurer une pleine inclusion des enfants ayant des besoins particuliers dans leurs services de garde, il est important d'avoir accès à des services de soutien. Or, cet accès peut être repoussé si l'enfant est en attente de diagnostic, ou en raison du temps d'attente pour obtenir des services. Parmi les difficultés rencontrées pour prendre en charge des enfants ayant des besoins particuliers, les fournisseurs de services ont mentionné les délais d'accès aux services, et le fait que certains enfants n'y sont pas admissibles.

Les parents et les fournisseurs de services ont signalé que le ratio personnel-enfants prescrit par le ministère créait une pression importante lorsque le groupe comptait un enfant ou plus ayant des besoins particuliers. Une meilleure dotation en personnel (ou l'ajout de personnel au sein du service de garde) est l'une des solutions proposées. Lors des consultations, les gestionnaires de services de garde ont établi qu'un meilleur financement serait essentiel pour

embaucher du personnel de soutien et ainsi améliorer les services aux enfants ayant des besoins particuliers.

La consultation a également mis en lumière la nécessité d'offrir aux familles des mesures de soutien ciblées afin de les aider à se retrouver plus facilement dans le réseau de services de garde (et ainsi trouver les services les plus appropriés pour leur enfant), et à les mettre en contact avec des ressources communautaires et des réseaux de pairs. Étant donné les coûts importants que ces familles ont à assumer (pour la thérapie, les traitements et l'équipement adapté), il a aussi été suggéré que les dépenses liées aux besoins particuliers soient prises en compte dans le calcul des subventions afin de leur rendre les services de garde plus abordables.

## En chiffres



### Les Services d'inclusion pour jeunes enfants (SIJE) – 2018<sup>104</sup>

62 % des fournisseurs de services accueillent au moins un enfant bénéficiant des SIJE.

16 % accueille cinq enfants ou plus bénéficiant du soutien des SIJE.



### Ce qu'on nous a dit<sup>105</sup> Les points à améliorer

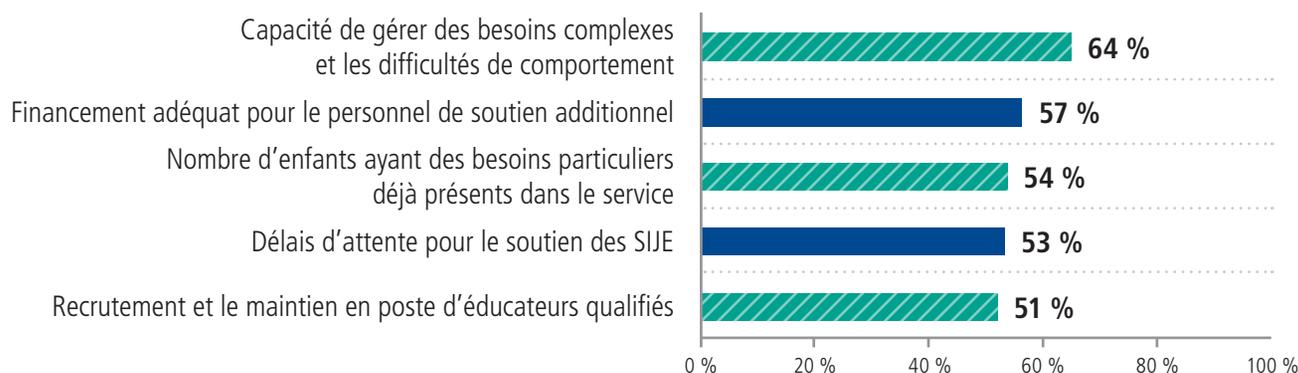
61 % des parents d'enfants ayant des besoins particuliers trouvent difficile de sécuriser un service de garde d'enfants, contre 50 % de l'ensemble des parents sondés;

32 % d'entre eux affirment que l'emplacement est un facteur important dans leur recherche de services de garde, contre 55 % pour l'ensemble des parents sondés;

28 % se disent prêts à conduire plus de 20 minutes jusqu'à leur service de garde, contre 16 % pour l'ensemble des parents sondés).

58 % jugent que le fait de trouver des éducateurs adéquatement formés est une priorité importante dans leur recherche d'un service de garde.

Figure 17 : Les principaux défis selon les fournisseurs de services<sup>106</sup>



## Adaptabilité : autres considérations

### Les enfants francophones

La consultation a permis de mettre à jour les besoins uniques des enfants et des familles francophones. Les deux tiers des parents francophones considéraient le manque d'accès à des services en français comme une faille du système à laquelle il fallait remédier. Un parent sur trois souligne aussi la difficulté à trouver des renseignements sur les services francophones. Les parents francophones sont plus susceptibles de relever le coût élevé des services de garde d'enfants, et ils se montrent moins satisfaits des services de garde qu'ils avaient et de la clarté des instructions du RELAGE.

Le recrutement et le maintien en poste d'éducateurs et de suppléants francophones qualifiés représentent une difficulté opérationnelle de taille pour les fournisseurs de services francophones. Les fournisseurs de services ont fait savoir que l'intégrité linguistique et culturelle des programmes francophones représentait l'une de leurs grandes priorités, et ils souhaitent que se poursuive le processus de désignation des services offerts en français. Il est également important d'appuyer des initiatives de formation et de perfectionnement du personnel qui tiennent compte des particularités de la communauté francophone (par exemple, au vu du nombre important de nouveaux immigrants, en mettant de l'avant une formation interculturelle)<sup>107</sup>.

### Les enfants autochtones

Les parents autochtones affichent des degrés de satisfaction semblables à ceux des autres parents sondés par rapport à leur service de garde. Ils ont toutefois plus tendance à mentionner l'inclusion comme facteur clé de qualité, et à déclarer que la sécurité de leur enfant est leur principale préoccupation dans leur recherche d'un service de garde. Ils étaient 40 % à déclarer qu'ils opéreraient pour un service de garde autochtone s'ils en avaient l'occasion<sup>108</sup>.

Les fournisseurs de services ont indiqué que ces familles avaient besoin de soutien pour comprendre le système de subvention et faire leur demande, en raison des difficultés supplémentaires qu'elles rencontrent souvent (par exemple pour se procurer les documents exigés, avoir accès à un ordinateur ou à Internet). Les fournisseurs de services ont également noté que les parents ne s'identifient pas toujours comme Autochtones sur le Registre et la liste d'attente des services de garde d'enfants.

Les fournisseurs de services ont insisté sur l'importance d'offrir des services et des programmes destinés directement aux autochtones pour permettre aux enfants (de 0 à 6 ans) de recevoir des soins dans leur langue, de se sentir respectés sur le plan culturel et de se familiariser avec leurs pratiques culturelles avant de commencer l'école.



## Adaptabilité : autres considérations *suite*

La présence d'aînés est elle aussi importante pour la transmission du savoir culturel. Les fournisseurs de services autochtones travaillant auprès de jeunes enfants ont souligné aussi l'importance d'offrir une gamme de services complets et flexibles à toute la famille, conscients que cette dernière est souvent aux prises avec des besoins complexes et des difficultés multiples.

Offrir des services de garde d'enfants autochtones comporte son lot de défis, comme l'ont souligné les fournisseurs de services. D'abord, il peut être difficile et coûteux d'embaucher des éducateurs qui soient qualifiés tant sur le plan culturel que professionnel, surtout si le processus entraîne des coûts de déménagement et d'établissement. L'offre de perfectionnement professionnel dans ce domaine est également difficile à trouver et souvent coûteuse.

Les fournisseurs de services ont aussi souligné le coût et les difficultés que représente l'offre de programmes autochtones intéressants sur le plan culturel (p. ex. transport, repas traditionnels, outils spécialisés). Les traditions et les enseignements autochtones au cœur d'un service de garde d'enfants autochtone de qualité peuvent aussi parfois entrer en contradiction avec les exigences de délivrance de permis du ministère de l'Éducation<sup>109</sup>.

### Autres aspects

Les familles gagnant un faible revenu (moins de 40 000 \$ par année) et les familles monoparentales ont plus tendance à mentionner la nécessité que leur service de garde ait un horaire de garde flexible, et soit ouvert le soir et la fin de semaine. Ils soulignaient plus souvent leur manque de compréhension du réseau de services de garde et du fonctionnement du programme de subvention et déclaraient plus souvent avoir reçu le soutien d'un employé d'un service de garde ou de la Ville d'Ottawa pour faire leur demande de subvention.

Les immigrants sont plus susceptibles de définir la qualité des services en fonction du respect de la diversité et de l'inclusion, ainsi que de l'adaptation culturelle des soins offerts. Ils ont dit être reconnaissants aux fournisseurs de services qui tiennent compte des particularités traditionnelles ou culturelles de leur alimentation ou de leurs fêtes. Ils apprécient également l'aide des fournisseurs pour obtenir des subventions et leurs conseils sur différents plans (transport, formulaires d'aide gouvernementale, etc.). Les parents immigrants ont indiqué qu'ils avaient besoin d'information sur le programme de subventions et la façon de soumettre une demande pour une place en service de garde (ainsi que sur l'emplacement des services

et les places qui y sont offertes). Les parents dont les services sont subventionnés sont généralement satisfaits du processus et des délais d'approbation, mais ils ont aussi été proportionnellement plus nombreux à recevoir l'aide d'un membre du personnel de la Ville d'Ottawa.



## Considérations liées à la planification

Les soins aux enfants ayant des besoins particuliers ont été cités par les familles et les fournisseurs de services parmi les lacunes les plus évidentes et les plus urgentes du réseau. Il est nécessaire de développer une stratégie privilégiant l'inclusion, l'amélioration des capacités des fournisseurs de services et le soutien aux enfants ayant des besoins particuliers et à leurs familles, afin de les aider à obtenir les soins et l'aide dont ils ont besoin.



[Voir la priorité stratégique n° 8](#)

Lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de chaque priorité stratégique, il sera essentiel d'adopter une optique d'équité et d'inclusion, surtout en ce qui a trait aux besoins propres aux populations francophone, autochtone et vulnérable.



[Voir TOUTES les priorités stratégiques](#)



# Cadre pour les services de garde d'enfants et la petite enfance 2019 – 2023



# Vision et priorités stratégiques

Le secteur des services de garde d'enfants et de la petite enfance d'Ottawa est en évolution constante afin de s'adapter aux priorités provinciales et de répondre aux besoins de la collectivité locale. En tant que gestionnaire des services municipaux regroupés, les Services à l'enfance jouent un rôle actif dans les efforts de coordination et de planification à l'échelle du réseau en vue d'assurer aux enfants et aux familles un accès à des services de qualité, abordables et adaptés d'un bout à l'autre de la ville.

La collaboration du Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance, les commentaires des familles et des partenaires du secteur et la vaste analyse du contexte ont donné naissance à une vision commune et 10 priorités stratégiques.

Il s'agit d'un plan qui mobilise l'ensemble du secteur et ouvre la voie à une amélioration progressive des services aux enfants et aux familles d'Ottawa au fil des cinq prochaines années d'après 10 priorités stratégiques. Il assurera une base solide pour l'avenir, en vue des services de garde d'enfants et des services de la petite enfance qui continuent d'évoluer.



## Vision

En collaboration avec toute la ville, nous apporterons progressivement des améliorations au système de services de garde d'enfants et de la petite enfance afin d'assurer que tous les enfants (de la naissance à 12 ans) et que toutes les familles d'Ottawa auront accès à une variété de programmes et de services de haute qualité, inclusifs et abordables afin d'offrir aux enfants le meilleur départ possible dans la vie.

# 10 priorités stratégiques



## Accessibilité

**Nous améliorerons l'accès à des services de garde d'enfants agréés et de la petite enfance de haute qualité.**

1. Accroître et optimiser la capacité et la souplesse en accordant la priorité aux communautés moins bien desservies, aux enfants plus jeunes et aux services de garde à temps partiel.
2. Accroître l'information, la sensibilisation et la transparence du système de services de garde d'enfants et de la petite enfance.
3. Accroître le soutien aux familles qui reçoivent des subventions pour frais de garde ou qui en font la demande.



## Abordabilité

**Nous accroîtrons l'abordabilité des services de garde d'enfants.**

4. Définir l'abordabilité et établir des tarifs uniformes afin d'accroître l'abordabilité pour les familles en fonction des fonds disponibles.
5. Modifier le cadre de financement pour nous permettre de réaliser notre vision et nos objectifs stratégiques.



## Qualité

**Nous améliorerons la qualité des services de garde d'enfants et de la petite enfance.**

6. Définir les principes de la qualité et établir les valeurs du secteur conséquentes pour mieux soutenir les familles et les fournisseurs de services.
7. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie relative à la main-d'œuvre pour accroître le nombre de professionnels dans le système et pour les soutenir.



## Adaptabilité

**Nous accroîtrons l'adaptabilité des services de garde d'enfants et de la petite enfance.**

8. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie afin d'élargir l'accès aux enfants ayant des besoins particuliers ainsi que soutenir ces derniers et leurs familles.
9. Impliquer toutes les familles et tous les fournisseurs de services provenant de milieux divers dans l'amélioration progressive du système de services de garde d'enfants et de la petite enfance.
10. Rehausser la stratégie d'analyse et de mesure des données pour faciliter la planification et la prise de décisions fondées sur des données probantes.

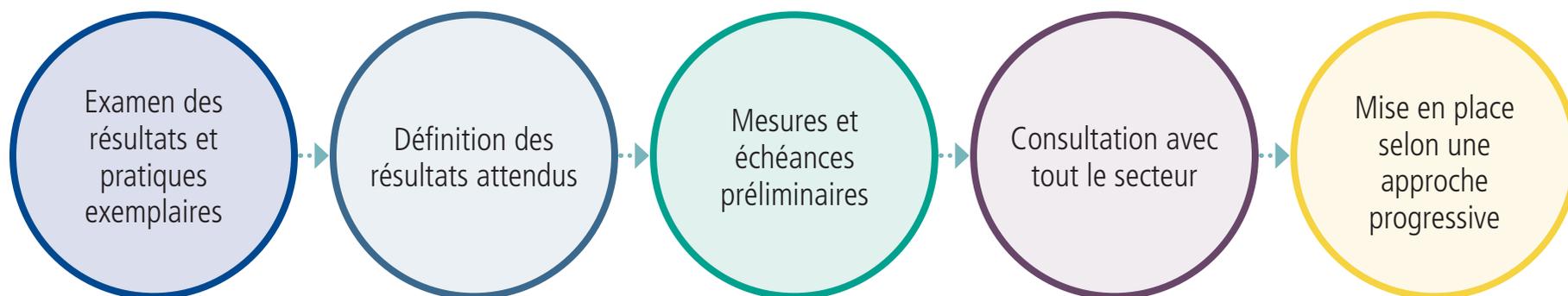
# Prochaines étapes – Mise en œuvre et suivi

Au fil des cinq prochaines années, les Services à l'enfance détermineront comment chaque priorité stratégique sera réalisée et chapeauteront leur mise en œuvre selon un processus consultatif et transparent, en collaboration avec les partenaires du secteur.

Chaque priorité stratégique sera appuyée par l'un des sous-groupes du Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance, qui comptera des représentants des fournisseurs des services de garde d'enfants et de la petite enfance et d'autres intervenants pertinents, et sera dirigé par du personnel des Services à l'enfance.

La définition et la mise en œuvre des mesures prises en vue de chaque priorité stratégique suivront un processus établi (figure 18). Les sous-groupes seront tenus d'adopter une optique d'équité et d'inclusion, surtout en ce qui a trait aux populations francophone, autochtone et vulnérable.

**Figure 18** : Processus de définition et de mise en œuvre des mesures pour chaque priorité stratégique



## Prochaines étapes – Mise en œuvre et suivi *suite*

Chaque sous-groupe transmettra au Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance leurs recommandations relatives à la mise en œuvre des priorités stratégiques à intervalles réguliers afin de recueillir leurs commentaires et leur approbation. Une fois les mesures et le calendrier établis, les Services à l'enfance dresseront un plan directeur de mise en œuvre dont ils assureront ensuite le suivi en collaboration avec le Groupe consultatif.

Les Services à l'enfance continueront à consulter les familles et les fournisseurs de services pendant la durée du plan de services. En collaborant avec

la Table francophone et l'Indigenous Early Years Circle et en obtenant leur assentiment sur les points qui les concernent, les Services à l'enfance veilleront à ce que le plan de système reflète le point de vue de la communauté touchée et réponde à ses besoins, et que le financement soit octroyé en conséquence.



### [Voir la priorité stratégique n° 9](#)

Les Services à l'enfance élaboreront également un cadre d'évaluation du rendement pour suivre la progression et les retombées des mesures du plan de services au fil du temps, déceler les



### [Voir la priorité stratégique n° 10](#)

Une mise à jour de mi-parcours sera transmise au secteur de services de garde d'enfants et de la petite enfance et au public; elle précisera l'état d'avancement du plan de services et les progrès accomplis.

Le processus sera régi par un ensemble de principes directeurs élaborés en fonction des résultats des consultations et conformes aux principes directeurs du Groupe consultatif sur la planification du réseau de services de garde d'enfants et de la petite enfance.

### Principes directeurs

- ✓ 1. La priorité aux enfants et aux familles (et aux choix des parents);
- ✓ 2. Des services inclusifs et respectueux pour tous les enfants et toutes les familles;
- ✓ 3. Des services répartis et offerts de façon équitable dans toute la ville;
- ✓ 4. Un processus de prise de décisions transparent fondé sur des données probantes et les pratiques exemplaires;
- ✓ 5. Des partenariats solides et une collaboration avec les partenaires du secteur;
- ✓ 6. Un suivi des résultats pour une amélioration continue.

# Conclusion

Le présent Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance offre une orientation claire pour les Services à l'enfance jusqu'à 2023. Le plan de service est flexible et peut être adapté pour répondre aux besoins dynamiques des enfants et des familles, et aux priorités de la province.

Au cours des cinq prochaines années, les Services à l'enfance continueront de travailler en collaboration avec ses partenaires des services de garde et de la petite enfance en vue de proposer et de mettre en œuvre des mesures qui soutiennent la vision et les 10 priorités stratégiques, et d'améliorer les services pour le bien-être des enfants et des familles d'Ottawa.



# Annexes



# Annexe A – Liste des quartiers

- |                                   |                                  |                        |
|-----------------------------------|----------------------------------|------------------------|
| 1 Alta Vista                      | 21 Cyrville                      | 41 Ottawa Ouest        |
| 2 Bayshore/Crystal Bay            | 22 Dalhousie                     | 42 Overbrook           |
| 3 Beacon Hill                     | 23 Glebe                         | 43 Pinecrest/Queensway |
| 4 Beaverbrook/Marchwood           | 24 Glencairn                     | 44 Portobello Sud      |
| 5 Bells Corners                   | 25 Goulbourn/Munster/Richmond    | 45 Queenswood Heights  |
| 6 Blackburn Hamlet/Mer Bleue      | 26 Half Moon Bay/Stonebridge     | 46 Rideau              |
| 7 Parc Blossom                    | 27 Hawthorne Meadows/Riverview   | 47 Riverside Sud       |
| 8 Bridlewood                      | 28 Hunt Club Est                 | 48 South March         |
| 9 Cardinal Creek/Fallingbrook     | 29 Hunt Club Ouest               | 49 Stittsville         |
| 10 Carleton Heights               | 30 Katimavik/Hazeldean           | 50 Vanier              |
| 11 Carlington                     | 31 Basse Ville                   | 51 Westboro            |
| 12 Carlsbad Springs/Findlay Creek | 32 Metcalfe/Osgoode/Greely       |                        |
| 13 Carp/Fitzroy/Kinburn           | 33 Nepean Centre                 |                        |
| 14 Centre Ville                   | 34 Nepean Est                    |                        |
| 15 Chapman Mills/Rideau Crest     | 35 New Edinburgh/Parc Rockcliffe |                        |
| 16 Chatelaine/Convent Glen        | 36 Vieux Barrhaven               |                        |
| 17 Clémentine/Parc Riverside      | 37 Orléans Sud                   |                        |
| 18 Constance Bay/Dunrobin         | 38 Ottawa Est/Cote-de-sable      |                        |
| 19 Copeland                       | 39 Ottawa Nord-Est               |                        |
| 20 Cumberland/Navan/Vars          | 40 Ottawa Sud                    |                        |

# Annexe B – Acronymes

DIF	Définition inclusive de francophone
EPEI	Éducateur de la petite enfance inscrit
GSMR	Gestionnaire des services municipaux regroupés
IMDPE	Instrument de mesure du développement de la petite enfance
LGBTQ	Lesbiennes, gaies, bisesuelles, transsexuelles, bispirituelles et allosexuelle
RBP	Ressources pour besoins particuliers
RELAGE	Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants
SGSGEO	Système de gestion des services de garde d'enfants de l'Ontario
SIJE	Services d'inclusion pour jeunes enfants

# Annexe C – Notes et sources

- <sup>1</sup> Alexander, Craig, Kip Beckman, Alicia Macdonald, Cory Renner et Matthew Stewart. *Prêts pour la vie : analyse socio-économique de l'éducation et des soins à la petite enfance*, Conference Board du Canada, 2017.
- <sup>2</sup> En 2015, 43 % des jeunes familles canadiennes dont la mère ne travaillait pas avaient des revenus inférieurs à 43 000 \$ – le seuil de faible revenu pour une famille de deux enfants –, contre seulement 12 % des jeunes familles dont la mère travaillait. (Alexander, C. et al., 2017).
- <sup>3</sup> Environics, 2018. Technical Documentation HouseholdSpend & FoodSpend 2018, [https://simplyanalytics.com/documents/HouseholdSpend\\_and\\_FoodSpend\\_2018 - Technical Document.pdf](https://simplyanalytics.com/documents/HouseholdSpend_and_FoodSpend_2018_-_Technical_Document.pdf)
- <sup>4</sup> Les femmes représentent 97 % de tous les éducateurs de la petite enfance inscrits d'Ottawa. Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, demande de données personnalisées, 2018. Non publié.
- <sup>5</sup> Si le taux de participation au marché du travail des parents était le même qu'à Gatineau (soit 84 % plutôt que 81 %), ce sont 8 800 parents (surtout des femmes) qui pourraient intégrer ou réintégrer le marché du travail.
- <sup>6</sup> Les associés de recherche EKOS inc. *Engagement des intervenants dans le cadre du Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance*, préparé pour la Ville d'Ottawa, 2019.
- <sup>7</sup> <https://ottawa.ca/fr/entreprises/ottawa-en-bref/une-economie-diversifiee>. Page consultée le 26 mars 2019.
- <sup>8</sup> Sous la mesure de faible revenu après impôt (MFR-Apl), soit un pourcentage fixe (50 %) du revenu médian des ménages ajusté pour tenir compte de leurs besoins.
- <sup>9</sup> Le nombre d'enfants par catégorie d'âge des services de garde a été calculé d'après les données par année de Statistique Canada. Dans les cas où l'âge de l'enfant ne correspond pas à un nombre entier, comme c'est le cas pour les poupons, nous avons utilisé des données sur les naissances par mois et par année en Ontario pour estimer la répartition des enfants.
- <sup>10</sup> Statistique Canada. 2018. *EO2981. Langue parlée le plus souvent à la maison (21), Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison (11), Statut d'immigrant et période d'immigration (11), Identité autochtone (3), Minorité visible (3), Âge (14) et MFR-Apl (6), pour la population âgée de 0 à 12 ans dans les ménages privés de l'Ontario, subdivision de recensement d'Ottawa et régions géographiques personnalisées*. Recensement de 2016, données-échantillon (25 %). Diffusé le 28 septembre 2018.
- <sup>11</sup> Par souci de confidentialité, toutes les valeurs sont arrondies à la hausse ou à la baisse à un multiple de 5 ou de 10. Pour bien comprendre ces données, il est important de savoir que chacune d'elle est arrondie. Ainsi, lorsqu'on les additionne ou qu'on les regroupe, la valeur totale peut être différente du résultat obtenu en additionnant chaque valeur, car tous sont arrondis indépendamment. Il en va de même pour les pourcentages : le total pourrait ne pas correspondre à 100 %.
- <sup>12</sup> Statistique Canada. 2018. *EO2981. Langue parlée le plus souvent à la maison (21), Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison (11), Statut d'immigrant et période d'immigration (11), Identité autochtone (3), Minorité visible (3), Âge (14) et MFR-Apl (6), pour la population âgée de 0 à 12 ans dans les ménages privés de l'Ontario, subdivision de recensement d'Ottawa et régions géographiques personnalisées*. Recensement de 2016, données-échantillon (25 %). Diffusé le 28 septembre 2018.
- <sup>13</sup> Ne sont pas nés au Canada.

- <sup>14</sup> Statistique Canada. 2018. *EO2981. Langue parlée le plus souvent à la maison (21), Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison (11), Statut d'immigrant et période d'immigration (11), Identité autochtone (3), Minorité visible (3), Âge (14) et MFR-Apl (6), pour la population âgée de 0 à 12 ans dans les ménages privés de l'Ontario, subdivision de recensement d'Ottawa et régions géographiques personnalisées*. Recensement de 2016, données-échantillon (25 %). Diffusé le 28 septembre 2018.
- <sup>15</sup> Statistique Canada. 2018. *EO3049, Tableau 1 : Variables démographiques choisies (60), Présence d'enfants (10) et sexe (3) pour la population dans les ménages privés du Canada et les régions géographiques choisies*. Recensement de 2016, données échantillon. Diffusé le 17 décembre 2018.
- <sup>16</sup> Dans la présente section, à moins d'indication contraire, les termes « famille » et « parents » renvoient aux personnes ayant des enfants à la maison.
- <sup>17</sup> Alexander, C. et al. *Prêts pour la vie : analyse socio-économique de l'éducation et des soins à la petite enfance*, Conference Board du Canada, 2017.
- <sup>18</sup> Statistique Canada. 2018. *EO3049, Tableau 1 : Variables démographiques choisies (60), Présence d'enfants (10) et sexe (3) pour la population dans les ménages privés du Canada et les régions géographiques choisies*. Recensement de 2016, données échantillon. Diffusé le 17 décembre 2018.
- <sup>19</sup> Population de 15 ans et plus.
- <sup>20</sup> On entend par « ménages ayant des enfants à la maison » les familles économiques avec enfants, formées d'un couple ou d'un parent seul.
- <sup>21</sup> Statistique Canada. 2016. *Profil des groupes cibles : parents seuls – partie 2*. Recensement du Canada. Community Data Program (distributeur). Communitydata.ca (données extraites le 27 mai 2019).
- <sup>22</sup> L'indice CanNECD est un nouvel indice socioéconomique mis au point par des chercheurs de l'Université de la Colombie-Britannique, l'Université de la Saskatchewan, l'Université du Manitoba et l'Université McMaster.
- <sup>23</sup> Un quartier est considéré comme vulnérable si l'indice CanNECD est de 107 ou plus.
- <sup>24</sup> • Statistique Canada. 2017. *Profil du recensement – Âge, sexe, type de logement, familles, ménages, état matrimonial, langue, revenu, immigration et diversité ethnoculturelle, logement, peuples autochtones, scolarité, travail, déplacement domicile-travail, mobilité et migration, et langue de travail pour les régions métropolitaines de recensement, agglomérations de recensement subdivisées en secteurs de recensement et secteurs de recensement*, Recensement de 2016 (98-401-X2016043), sur Internet : [https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/download-telecharger/comp/page\\_dl-tc.cfm?Lang=F](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/download-telecharger/comp/page_dl-tc.cfm?Lang=F)
- Statistique Canada. 2018. *Données sur le revenu des familles avec enfants de moins de 6 ans et coefficient de Gini pour les familles monoparentales où le parent est de sexe féminin, avec enfants de moins de 6 ans, pour les quartiers d'Ottawa*, déclarants de T1 de 2015 – fichier de familles (tableau personnalisé).
- <sup>25</sup> D'après le cycle 2014-2015 de l'IMDPE.
- <sup>26</sup> Millar, C., A. Lafrenière et C. de Quimper. 2016. *Nos enfants, leur histoire... Un aperçu de la santé développementale au début du cheminement scolaire à Ottawa 2005-2015*. Coordonnatrices de l'analyse des données, Centre de ressources pour parents, Ottawa, Ontario.
- <sup>27</sup> Statistique Canada. 2018. *Profil du groupe cible 2016 pour des groupes de populations choisis, y compris la population francophone (DIF), selon les années d'âge (de 0 à 12 ans) pour l'Ontario, Ottawa, subdivision de recensement, régions géographiques personnalisées*. Recensement de 2016, données-échantillon (25 %). Diffusé le 28 septembre 2018.
- <sup>28</sup> Définition élaborée en 2009 par le Commissariat aux services en français, Assemblée législative de l'Ontario.
- <sup>29</sup> Le nombre d'enfants par catégorie d'âge des services de garde a été calculé d'après les données par année de Statistique Canada. Dans les cas où l'âge de l'enfant ne correspond pas à un nombre entier, comme c'est le cas pour les poupons, nous avons utilisé des données sur les naissances par mois et par année en Ontario pour estimer la répartition des enfants.

<sup>30</sup> Statistique Canada. 2018. *Profil du groupe cible 2016 pour des groupes de populations choisis, y compris la population francophone (DIF), selon les années d'âge (de 0 à 12 ans) pour l'Ontario, Ottawa, subdivision de recensement, régions géographiques personnalisées*. Recensement de 2016, données-échantillon (25 %). Diffusé le 28 septembre 2018.

<sup>31</sup> Par souci de confidentialité, toutes les valeurs sont arrondies à la hausse ou à la baisse à un multiple de 5 ou de 10. Pour bien comprendre ces données, il est important de savoir que chacune d'elle est arrondie. Ainsi, lorsqu'on les additionne ou qu'on les regroupe, la valeur totale peut être différente du résultat obtenu en additionnant chaque valeur, car tous sont arrondis indépendamment. Il en va de même pour les pourcentages : le total pourrait ne pas correspondre à 100 %.

<sup>32</sup> Statistique Canada. 2018. *Profil du groupe cible 2016 pour des groupes de populations choisis, y compris la population francophone (DIF), selon les années d'âge (de 0 à 12 ans) pour l'Ontario, Ottawa, subdivision de recensement, régions géographiques personnalisées*. Recensement de 2016, données-échantillon (25 %). Diffusé le 28 septembre 2018.

<sup>33</sup> Identité autochtone désigne les personnes ayant indiqué s'identifier aux peuples autochtones du Canada. Statistique Canada considère qu'une personne a une identité autochtone si elle fait partie des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), si elle est Métisse ou Inuite, si elle a déclaré être Indienne (inscrite,

ou des traités aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada), ou si elle est membre d'une Première Nation ou bande indienne.

<sup>34</sup> Ascendance autochtone signifie que la personne a une ascendance liée aux peuples autochtones du Canada, c'est-à-dire les Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), les Métis et Inuits. L'ascendance désigne les origines ethniques ou culturelles des ancêtres de la personne, un ancêtre étant généralement plus éloigné qu'un grand-parent. Une personne peut avoir plus d'une origine ethnique ou culturelle.

<sup>35</sup> Le projet sur la santé des autochtones en milieu urbain (le « Urban Indigenous Health Database Project » de 2010) a par exemple révélé que 60 % des Inuits interrogés n'avaient pas participé au recensement de 2006.

<sup>36</sup> Statistique Canada. 2018. *EO2981. Langue parlée le plus souvent à la maison (21), Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison (11), Statut d'immigrant et période d'immigration (11), Identité autochtone (3), Minorité visible (3), Âge (14) et MFR-Apl (6), pour la population âgée de 0 à 12 ans dans les ménages privés de l'Ontario, Ottawa, subdivision de recensement et régions géographiques personnalisées*. Recensement de 2016, données-échantillon (25 %). Diffusé le 28 septembre 2018.

<sup>37</sup> Par souci de confidentialité, toutes les valeurs sont arrondies à la hausse ou à la baisse à un multiple de 5 ou de 10. Pour bien comprendre ces données, il est important de savoir que

chacune d'elle est arrondie. Ainsi, lorsqu'on les additionne ou qu'on les regroupe, la valeur totale peut être différente du résultat obtenu en additionnant chaque valeur, car tous sont arrondis indépendamment. Il en va de même pour les pourcentages : le total pourrait ne pas correspondre à 100 %.

<sup>38</sup> • Statistique Canada. 2011, *ENM – Profil du groupe cible – Population d'identité autochtone, Variables du recensement de 2011 selon la base de données de l'ENM de 2011 et EO2766, Tableau 12 (DR-SDR)*. Recensement de 2011 (consulté le 20 février 2019).

• Statistique Canada. 2016. *Profil du groupe cible – Identité autochtone – Partie 1*. Recensement du Canada. Community Data Program (distributeur). Communitydata.ca (données extraites le 20 février 2019).

<sup>39</sup> Le taux de croissance concerne les enfants âgés de 0 à 14 ans.

<sup>40</sup> Statistique Canada. 2018. *EO2981. Langue parlée le plus souvent à la maison (21), Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison (11), Statut d'immigrant et période d'immigration (11), Identité autochtone (3), Minorité visible (3), Âge (14) et MFR-Apl (6), pour la population âgée de 0 à 12 ans dans les ménages privés de l'Ontario, Ottawa, subdivision de recensement et régions géographiques personnalisées*. Recensement de 2016, données-échantillon (25 %). Diffusé le 28 septembre 2018.

- <sup>41</sup> • Ministère de l'Éducation. 2018. Rapport interne sur le Système de gestion des permis des services de garde d'enfants. Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle de données sur la garde d'enfants en milieu familial (documentation interne). Non publié.
- <sup>42</sup> Ville d'Ottawa. 2018. Rapport interne sur la subvention de fonctionnement générale. Non publié.
- <sup>43</sup> Ministère de l'Éducation, Division de la petite enfance et de la garde d'enfants. 2018. Profils de données sur les services de garde agréés. Non publié.
- <sup>44</sup> Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur la garde d'enfants en milieu familial (documentation interne). Non publié.
- <sup>45</sup> • Ministère de l'Éducation. 2018. Rapport interne sur le Système de gestion des permis des services de garde d'enfants. Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur les programmes de jour prolongé (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur les programmes de jour prolongé chez les fournisseurs de loisirs autorisés (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur les programmes de jour prolongé en centres récréatifs et communautaires (documentation interne). Non publié.
- <sup>46</sup> Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur la garde d'enfants en milieu familial (documentation interne). Non publié.
- <sup>47</sup> D'après le nombre d'enfants inscrits.
- <sup>48</sup> Ville d'Ottawa. 2019. Données extraites du Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants au mois de mars (documentation interne). Non publié.
- <sup>49</sup> Ville d'Ottawa. 2019. Données extraites du Registre et liste d'attente des services de garde d'enfants au mois de mars (documentation interne). Non publié.
- <sup>50</sup> Autodéclaré par les parents au moment de l'inscription au Registre.
- <sup>51</sup> Les services thérapeutiques ou médicaux sont exclus, et doivent être financés par d'autres sources.
- <sup>52</sup> Services d'inclusion pour les jeunes enfants. 2018. Demande de données personnalisées. Non publié.
- <sup>53</sup> Services d'inclusion pour les jeunes enfants. 2018. Demande de données personnalisées. Non publié.
- <sup>54</sup> Ministère de l'Éducation. 2018. Rapport interne sur le Système de gestion des permis des services de garde d'enfants. Non publié.
- <sup>55</sup> Ville d'Ottawa. 2018. Modèle de données sur la garde d'enfants en milieu familial (documentation interne). Non publié.
- <sup>56</sup> • Ministère de l'Éducation. 2018. Rapport interne sur le Système de gestion des permis des services de garde d'enfants. Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur la garde d'enfants en milieu familial (documentation interne). Non publié.
- <sup>57</sup> Organisation Catalyst Research and Communications (préparé pour le Cercle autochtone Meilleur départ). *Starting Life in a Good Way: Needs Assessment for Indigenous Children 0-6 Years in Ottawa*, février 2017.
- <sup>58</sup> Fonds du programme Cheminer ensemble et du Programme d'immobilisations communautaires pour la petite enfance et la garde d'enfants (PIC) du ministère de l'Éducation.
- <sup>59</sup> Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur la garde d'enfants en milieu familial (documentation interne). Non publié.
- <sup>60</sup> Ville d'Ottawa. 2018. Rapport interne sur la subvention de fonctionnement générale. Non publié.
- <sup>61</sup> Les estimations sont faites à partir de la note de service du ministère de l'Éducation sur les allocations pour la garde d'enfants et la petite enfance de 2019, datée du 18 avril 2019, et d'une lettre de la part du premier ministre de l'Ontario, datée du 27 mai 2019.
- <sup>62</sup> Ville d'Ottawa. 2018. Rapport interne sur la Subvention pour l'augmentation de salaire des employés des services de garde. Non publié.
- <sup>63</sup> Le calcul de la capacité totale des services de garde d'enfants tient compte des places dans les centres et les milieux familiaux agréés, de celles dans les programmes de jour prolongés exploités par les conseils scolaires et de celles offertes par des fournisseurs de loisirs autorisés. Il ne comprend pas les places dans des services de garde non agréés (informels) en milieu familial et les activités parascolaires occasionnelles.

- 64 • Ministère de l'Éducation. 2018. Rapport interne sur le Système de gestion des permis des services de garde d'enfants. Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur la garde d'enfants en milieu familial (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur le programme de jour prolongé dans les conseils scolaires (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur les programmes de jour prolongé chez les fournisseurs de loisirs autorisés (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur les programmes de jour prolongé en centres récréatifs et communautaires (documentation interne). Non publié.
- Statistique Canada. 2018. *EO2981. Langue parlée le plus souvent à la maison (21), Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison (11), Statut d'immigrant et période d'immigration (11), Identité autochtone (3), Minorité visible (3), Âge (14) et MFR-Apl (6), pour la population âgée de 0 à 12 ans dans les ménages privés de l'Ontario, Ottawa, subdivision de recensement et régions géographiques personnalisées*. Recensement de 2016, données-échantillon (25 %). Diffusé le 28 septembre 2018.
- 65 • Statistique Canada. 2011. *Enquête sociale générale sur les familles*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-652-x/89-652-x2014005-fra.htm>.
- Statistique Canada. 2019. *Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190410/dq190410a-fra.htm>.
- 66 Selon le Centre canadien de politiques alternatives, la couverture des services de garde pour les jeunes enfants est inadéquate – un « désert de services de garde » – si elle est inférieure à 33 % (si plus de trois enfants sont en compétition virtuelle pour une place agréée). Macdonald, David. *Les déserts de services de garde au Canada, Centre canadien de politiques alternatives*, 2018.
- 67 Environics Analytics. 2018. DemoStats, 2018 Total Population et 2023 Total Population. [https://simplyanalytics.com/documents/DemoStats\\_2018 - Technical Document.pdf](https://simplyanalytics.com/documents/DemoStats_2018_-_Technical_Document.pdf)
- 68 Ville d'Ottawa. 2018. Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique. Non publié.
- 69 • Ministère de l'Éducation. 2018. Rapport interne sur le Système de gestion des permis des services de garde d'enfants. Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur la garde d'enfants en milieu familial (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur le programme de jour prolongé dans les conseils scolaires (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur les programmes de jour prolongé chez les fournisseurs de loisirs autorisés (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur les programmes de jour prolongé en centres récréatifs et communautaires (documentation interne). Non publié.
- 70 • Ministère de l'Éducation. 2018. Rapport interne sur le Système de gestion des permis des services de garde d'enfants. Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur la garde d'enfants en milieu familial (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur le programme de jour prolongé dans les conseils scolaires (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur les programmes de jour prolongé chez les fournisseurs de loisirs autorisés (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur les programmes de jour prolongé en centres récréatifs et communautaires (documentation interne). Non publié.
- 71 La capacité des services de garde francophones avec désignation reconnue est calculée en fonction des places dans les centres et les services en milieu familial agréés, les services de garde gérés directement par les conseils scolaires et les programmes de jour prolongé gérés par des fournisseurs de loisirs autorisés. Elle ne tient pas compte des places dans les services de garde non agréés (informels) et des activités parascolaires occasionnelles.

- 72 • Ministère de l'Éducation. 2018. Rapport interne sur le Système de gestion des permis des services de garde d'enfants. Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur la garde d'enfants en milieu familial (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur le programme de jour prolongé dans les conseils scolaires (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur les programmes de jour prolongé chez les fournisseurs de loisirs autorisés (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur les programmes de jour prolongé en centres récréatifs et communautaires (documentation interne). Non publié.
- Statistique Canada. 2018. *Profil du groupe cible 2016 pour des groupes de populations choisis, y compris la population francophone (DIF), selon les années d'âge (de 0 à 12 ans) pour l'Ontario, Ottawa, subdivision de recensement, régions géographiques personnalisées*. Recensement de 2016, données-échantillon (25 %). Diffusé le 28 septembre 2018.
- 73 • Statistique Canada. 2011. *Enquête sociale générale sur les familles*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-652-x/89-652-x2014005-fra.htm>.
- Statistique Canada. 2019. *Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190410/dq190410a-fra.htm>.
- 74 • Ministère de l'Éducation. 2018. Rapport interne sur le Système de gestion des permis des services de garde d'enfants. Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur la garde d'enfants en milieu familial (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa, 2018. Modèle pour la collecte de données sur le programme de jour prolongé dans les conseils scolaires (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur les programmes de jour prolongé chez les fournisseurs de loisirs autorisés (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur les programmes de jour prolongé en centres récréatifs et communautaires (documentation interne). Non publié.
- Statistique Canada. 2018. *Profil du groupe cible 2016 pour des groupes de populations choisis, y compris la population francophone (DIF), selon les années d'âge (de 0 à 12 ans) pour l'Ontario, Ottawa, subdivision de recensement, régions géographiques personnalisées*. Recensement de 2016, données-échantillon (25 %). Diffusé le 28 septembre 2018.
- 75 • Ministère de l'Éducation. 2018. Rapport interne sur le Système de gestion des permis des services de garde d'enfants. Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur la garde d'enfants en milieu familial (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur le programme de jour prolongé dans les conseils scolaires (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur les programmes de jour prolongé chez les fournisseurs de loisirs autorisés (documentation interne). Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur les programmes de jour prolongé en centres récréatifs et communautaires (documentation interne). Non publié.
- Statistique Canada. 2018. *Profil du groupe cible 2016 pour des groupes de populations choisis, y compris la population francophone (DIF), selon les années d'âge (de 0 à 12 ans) pour l'Ontario, Ottawa, subdivision de recensement, régions géographiques personnalisées*. Recensement de 2016, données-échantillon (25 %). Diffusé le 28 septembre 2018.
- 76 En tenant pour acquis que toutes les familles autochtones souhaitent profiter de services de garde autochtones.

- 77 • Ministère de l'Éducation. 2018. Rapport interne sur le Système de gestion des permis des services de garde d'enfants. Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur la garde d'enfants en milieu familial (documentation interne). Non publié.
- Statistique Canada. 2018. *Profil du groupe cible 2016 pour des groupes de populations choisis, y compris la population francophone (DIF), selon les années d'âge (de 0 à 12 ans) pour l'Ontario, Ottawa, subdivision de recensement, régions géographiques personnalisées*. Recensement de 2016, données-échantillon (25 %). Diffusé le 28 septembre 2018.
- 78 • Statistique Canada. 2011. *Enquête sociale générale sur les familles*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-652-x/89-652-x2014005-fra.htm>.
- Statistique Canada. 2019. *Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/190410/dq190410a-fra.htm>.
- 79 • Ministère de l'Éducation. 2018. Rapport interne sur le Système de gestion des permis des services de garde d'enfants. Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur la garde d'enfants en milieu familial (documentation interne). Non publié.
- Statistique Canada. 2018. *EO2981. Langue parlée le plus souvent à la maison (21), Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison (11), Statut d'immigrant et période d'immigration (11), Identité autochtone (3), Minorité visible (3), Âge (14) et MFR-Apl (6), pour la population âgée de 0 à 12 ans dans les ménages privés de l'Ontario, Ottawa, subdivision de recensement et régions géographiques personnalisées*. Recensement de 2016, données-échantillon (25 %). Diffusé le 28 septembre 2018.
- 80 • Ministère de l'Éducation. 2018. Rapport interne sur le Système de gestion des permis des services de garde d'enfants. Non publié.
- Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur la garde d'enfants en milieu familial (documentation interne). Non publié.
- Statistique Canada. 2018. *EO2981. Langue parlée le plus souvent à la maison (21), Autre(s) langue(s) parlée(s) régulièrement à la maison (11), Statut d'immigrant et période d'immigration (11), Identité autochtone (3), Minorité visible (3), Âge (14) et MFR-Apl (6), pour la population âgée de 0 à 12 ans dans les ménages privés de l'Ontario, Ottawa, subdivision de recensement et régions géographiques personnalisées*. Recensement de 2016, données-échantillon (25 %). Diffusé le 28 septembre 2018.
- 81 Statistique Canada. 2018. *EO3049, Tableau 1 : Variables démographiques choisies (60), Présence d'enfants (10) et sexe (3) pour la population dans les ménages privés du Canada et les régions géographiques choisies*. Recensement de 2016, données-échantillon (25 %). Diffusé le 17 décembre 2018.
- 82 Ville d'Ottawa. 2018. Modèle pour la collecte de données sur la garde d'enfants en milieu familial (documentation interne). Non publié.
- 83 Les associés de recherche EKOS inc. *Engagement des intervenants dans le cadre du Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance*, préparé pour la Ville d'Ottawa, 2019.
- 84 Statistique Canada. 2018. *EO3049, Tableau 1 : Variables démographiques choisies (60), Présence d'enfants (10) et sexe (3) pour la population dans les ménages privés du Canada et les régions géographiques choisies*. Recensement de 2016, données-échantillon (25 %). Diffusé le 17 décembre 2018,
- 85 Exclut les parents qui ne font pas partie de la population active.
- 86 Les associés de recherche EKOS inc. *Engagement des intervenants dans le cadre du Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance*, préparé pour la Ville d'Ottawa, 2019.
- 87 Les associés de recherche EKOS inc. *Engagement des intervenants dans le cadre du Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance*, préparé pour la Ville d'Ottawa, 2019.
- 88 Ces chiffres reposent sur un scénario de 261 jours de garde par année.
- 89 Ville d'Ottawa. 2019. Extrait de documentation interne sur le Système de gestion des services de garde d'enfants de l'Ontario. Non publié.

- <sup>90</sup> Dr Gordon Cleveland, Cleveland Consulting. Des services abordables pour tous : rendre les services de garde agréés abordables en Ontario, février 2018. <http://www.edu.gov.on.ca/childcare/affordable-for-all-en.pdf>.
- <sup>91</sup> Dr Gordon Cleveland, Cleveland Consulting. Des services abordables pour tous : rendre les services de garde agréés abordables en Ontario, février 2018. <http://www.edu.gov.on.ca/childcare/affordable-for-all-en.pdf>.
- <sup>92</sup> • Statistique Canada. 2018. *Profil du groupe cible 2016 pour des groupes de populations choisis, y compris la population francophone (DIF), selon les années d'âge (de 0 à 12 ans) pour l'Ontario, Ottawa, subdivision de recensement, régions géographiques personnalisées*. Recensement de 2016, données-échantillon (25 %). Diffusé le 28 septembre 2018.
- Ville d'Ottawa. 2019. Extrait de documentation interne sur le Système de gestion des services de garde d'enfants de l'Ontario. Non publié.
- <sup>93</sup> Les associés de recherche EKOS inc. *Engagement des intervenants dans le cadre du Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance*, préparé pour la Ville d'Ottawa, 2019.
- <sup>94</sup> Sondage sur les activités des services de garde agréés, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2018.
- <sup>95</sup> Sondage sur les activités des services de garde agréés, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2018.
- <sup>96</sup> Ville d'Ottawa. 2019. Extrait de documentation interne sur le Système de gestion des services de garde d'enfants de l'Ontario. Non publié.
- <sup>97</sup> Les associés de recherche EKOS inc. *Engagement des intervenants dans le cadre du Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance*, préparé pour la Ville d'Ottawa, 2019.
- <sup>98</sup> Les associés de recherche EKOS inc. *Engagement des intervenants dans le cadre du Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance*, préparé pour la Ville d'Ottawa, 2019.
- <sup>99</sup> Sondage sur les activités des services de garde agréés, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2018. Non publié.
- <sup>100</sup> Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, demande de données personnalisées, 2018. Non publié.
- <sup>101</sup> Sondage sur les activités des services de garde agréés, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2018. Non publié.
- <sup>102</sup> Sondage sur les activités des services de garde agréés, ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2018. <http://www.edu.gov.on.ca/gardedenfants/rapport-annuel-2018.html#bookmark30> (page consultée le 17 avril 2019).
- <sup>103</sup> Les associés de recherche EKOS inc. *Engagement des intervenants dans le cadre du Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance*, préparé pour la Ville d'Ottawa, 2019.
- <sup>104</sup> Services d'inclusion pour jeunes enfants. 2018. Demande de données personnalisées. Non publié.
- <sup>105</sup> Les associés de recherche EKOS inc. *Engagement des intervenants dans le cadre du Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance*, préparé pour la Ville d'Ottawa, 2019.
- <sup>106</sup> Les associés de recherche EKOS inc. *Engagement des intervenants dans le cadre du Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance*, préparé pour la Ville d'Ottawa, 2019.
- <sup>107</sup> Rencontre de la Table francophone du 26 février 2019.
- <sup>108</sup> Beaucoup ont répondu « Ne sait pas », ce qui laisse croire que la question ne décrivait fort probablement pas les options assez précisément (c.-à-d. l'emplacement dans la ville, le coût, si le service était agréé ou non, en milieu familial ou en centre). Les résultats à cette question doivent être interprétés avec beaucoup de prudence.
- <sup>109</sup> Réunions de l'Indigenous Early Years Circle du 12 février et du 5 mars 2019.



Pour des renseignements sur les Services à l'enfance :

- Envoyez un courriel à [servicesalenfance@ottawa.ca](mailto:servicesalenfance@ottawa.ca)

Pour des renseignements sur les services de garde d'enfants agréés ou sur l'aide pour acquitter les frais de garde :

- Inscrivez-vous en ligne : [ottawa.ca/gardeenfants](http://ottawa.ca/gardeenfants) au Registre et liste d'attente des services de garde
- Composez le 3-1-1 pour vous inscrire (faites le 2 pour le service en français, puis le 4 pour les services de garde d'enfants)

Pour en savoir plus sur les groupes de jeux gratuits pour les enfants de six ans et moins et les ateliers pour parents :

- Visitez [ottawa.ca/petite-enfance](http://ottawa.ca/petite-enfance)

**ottawa.ca**  
**3-1-1**      
TTY 613-580-2401

Renvoi au début 